

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **107 (1971)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

16

Zg6

Montreux, le 14 mai 1971

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



CONCENTRATION OU PERPLEXITÉ

Photo Doris Vogt



**Elna offre des avantages particuliers
pour l'enseignement scolaire**

Elna est plus facile à enseigner, parce qu'elle demande moins d'entretien et est plus simple à régler pour plus de possibilités d'applications.

Elna possède, comme nouveauté et comme seule machine à coudre suisse, une pédale électronique à deux gammes de vitesses indépendantes: lente pour les débutantes - rapide pour les plus avancées.

Elna offre, gratuitement, deux révisions par année.

Elna offre son soutien pour résoudre tous les problèmes de couture - soit directement, soit par ses quelque 100 points de vente.

Elna offre, gratuitement, un riche matériel d'enseignement.

BON pour une documentation complète et gratuite sur notre matériel scolaire.

Nom

Rue

No postal et localité

Prière d'envoyer ce bon à ELNA SA 1211 Genève 13



Librairie

PRIOR
GENÈVE

Cité 9 - Tél. 25 63 70

Succ. Rôtisserie 2

achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres d'école

ÉDITORIAL

Une SPR forte et au-delà ?

Depuis une douzaine d'années, les responsables de notre association faitière ont tenté d'élargir son audience, d'améliorer sa représentativité et plus récemment de renforcer son unité. Discussion et participation avec les autorités, admission de deux nouveaux cantons, mise au point du rapport « Structures », trois exemples qui illustrent parfaitement ce mouvement qui n'a qu'un but : l'efficacité.

La SPR vit actuellement une période très importante puisque les décisions qui seront prises lors de la prochaine assemblée des délégués conditionneront très fortement son action dans les mois et les années à venir. Le jour où paraîtront ces lignes, le Comité central aura siégé avec la commission « Structures » et aura défini sa position dans ce domaine en corrélation avec la synthèse des points de vue cantonaux. La période d'information touche à sa fin, il sera tantôt l'heure de prendre une décision.

Si la création d'un secrétariat permanent ne semble guère devoir soulever des objections de principe, il n'en va pas de même du cadre dans lequel il pourrait se réaliser. Le principe d'une affiliation syndicale examiné dans la troisième partie du rapport en question doit faire l'objet d'un très large débat où l'on considérera avant tout les objectifs à moyen et à long termes que notre association s'est fixés. Je ne saurais trop vous recommander à ce propos la lecture attentive des réflexions, véritable testament politique, de notre ancien président, Jean John. Cet article figure dans le présent numéro.

Qu'il me soit cependant permis, tout en reconnaissant l'importance capitale de notre restructuration, d'aller un peu plus loin. A l'heure actuelle et à quelques différences cantonales près, la SPR est avant tout une association d'enseignants primaires romands. Or, en me référant entre autres aux nombreux articles parus dans les numéros pédagogiques de l'« Educateur » concernant la réforme scolaire de quelques pays européens, je suis amené à constater que nos problèmes sont de plus en plus étroitement liés à ceux que rencontrent nos collègues secondaires. Il en est de même des aspects corporatifs de notre profession. Je ne citerai qu'un exemple, celui des traitements pour lequel les enseignants primaires et secondaires doivent, au niveau des associations cantonales, travailler en étroite collaboration. Il n'en va pas exactement de même au niveau romand. Il y a certes la Conférence des présidents qui accomplit un excellent travail puisqu'elle a été reconnue comme étant le seul interlocuteur valable de la Conférence des chefs de DIP romands et tessinois. Toutefois cette volonté de collaboration, voire de front commun sur les grands problèmes du moment, suffira-t-elle face à l'évolution de plus en plus rapide des phénomènes pédagogiques et corporatifs ? Ne conviendrait-il pas d'essayer de créer une véritable Fédération des enseignants romands comprenant primaires et secondaires ? Cela me paraît devenir une nécessité si l'on désire conserver quelques chances d'influencer fondamentalement et durablement l'évolution de l'Ecole.

Je n'entrerai pas ici dans les détails. Ce problème doit être longuement réfléchi. Il faut lui trouver une solution qui permette aux différents secteurs de l'enseignement de conserver un minimum d'autonomie nécessaire à la défense des intérêts qui leur sont propres. Les solutions sont multiples. Il suffit de faire preuve de souplesse, de compréhension mutuelle et d'avoir présent à l'esprit un seul objectif, valable à long terme : la participation active du corps enseignant à toutes les décisions qui engagent l'Ecole d'aujourd'hui et surtout celle de demain.

F. Bourquin.

Les chemins de fer MARTIGNY - CHATELARD et MARTIGNY - ORSIÈRES

vous proposent de nombreux buts pour promenades scolaires et circuits pédestres

Salvan — Les Marécottes — La Creusaz
Finhaut — Emosson — Barberine

Chamonix — Mer de Glace par le chemin de
fer du Montenvers

Verbier — Fionnay — Mauvoisin — Champex
La Fouly — Ferret

Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand-
Saint-Bernard

Réductions pour les écoles.

Renseignements : Direction MC-MO 1920 Martigny 1. Téléphone (026) 2 20 61
Service automobile MO 1937 Orsières. Téléphone (026) 4 11 43

comité central

Assemblée des délégués du 24 avril 1971

C'est sous la présidence de M. Georges-André Monnier que cette assemblée ordinaire des délégués est ouverte à Genève. L'ordre du jour en ayant été communiqué dans le N° 12, nous n'y reviendrons pas.

La lecture du dernier PV n'étant pas demandée, l'assemblée passe à l'examen du rapport d'activité, des rapports des commissions permanentes, du rapport du caissier et des vérificateurs. Tous ces rapports sont adoptés à l'unanimité. Il en va de même après quelques considérations de MM. André Rochat et Jules-Auguste Girard, respectivement caissier SPR et caissier du Congrès 70, des comptes SPR et du congrès.

BUDGETS 1971

Budget SPR

	Comptes 1970	Budget 1971
Recettes		
Cotisations et divers	32 872.—	38 200.—
Ristourne d'ass. et intérêts	1 902.05	1 900.—
	34 774.05	40 100.—
Dépenses		
Comité central, honoraires, séances	9 765.75	11 100.—
Administration générale	2 725.10	6 800.—
Délégations	2 884.15	4 500.—
Commissions	6 140.—	8 600.—
Ass. des délégués	2 870.20	3 000.—
Subv. et cotisations	3 217.75	4 000.—
Divers et imprévus	1 500.—	2 000.—
	29 102.95	40 000.—

Bénéfice prévu : Fr. 100.—

C'est notre collègue André Rochat qui justifie les chiffres avancés ci-dessus. Une augmentation générale allant de 10 à 20 % selon les postes est prévue. Elle découle de l'augmentation des activités de notre association faitière. Le Comité central se réunit davantage, les frais d'administration augmentent du fait de l'engagement d'une secrétaire à temps partiel, les délégués à CIRCE doivent aussi être rémunérés. Il est donc nécessaire de trouver Fr. 40 000.— de recettes d'où la proposition d'une augmentation des cotisations de Fr. 1.—. Notre caissier fait remarquer péremptoirement à l'assemblée que cette augmentation est bien au-dessous de celle de l'indice du coût de la vie.

Budget « Educateur »

	Comptes 1970	Budget 1971
Recettes		
Abonnements	90 109.40	95 600.—
Publicité	35 535.15	39 100.—
Bulletin bibliographique	1 721.95	2 000.—
Intérêts	251.35	300.—
	127 617.85	137 000.—
Dépenses		
Impression	91 321.20	104 000.—
Clichés et dessins	4 801.85	5 300.—
Honoraires des rédacteurs et collaborateurs	16 305.65	18 600.—
Commission « Educateur »	341.40	400.—
Administration	9 189.60	9 200.—
	121 959.70	137 500.—

Déficit prévu : Fr. 500.—

C'est une augmentation générale de Fr. 15 000.— environ qui est prévue pour assurer la parution dans de bonnes conditions de notre journal. Elle est due à une augmentation du nombre de pages (publications CIRCE) et des frais d'impression. Ajoutons que les responsables et les collaborateurs du journal verront leurs honoraires réajustés de 10 à 16 %.

Une discussion s'engage notamment à propos de l'« Educateur », certains désirant qu'un abonnement sur les deux soit servi gratuitement aux couples d'enseignants. Cette proposition est renvoyée pour consultation des associations cantonales. On souhaite aussi une plus grande souplesse vu l'augmentation du nombre de pages. Il est répondu négativement à ce souhait, l'augmentation étant consacrée à CIRCE dans les numéros pédagogiques et aux deux nouveaux cantons dans les numéros corporatifs. Enfin la proposition qui demandait que l'on puisse voter les budgets avant le début de leur année d'application est renvoyée pour étude.

Finalement, le budget SPR est accepté à l'unanimité, celui de l'« Educateur » avec une abstention. De ce fait l'augmentation des cotisations SPR de Fr. 2.— (soit Fr. 1.— pour la SPR et Fr. 1.— pour l'« Educateur ») est acceptée.

EDUCATION PERMANENTE

Le Comité central désire créer une telle commission qui aura pour but de poursuivre le travail dans l'optique du rapport du Congrès 1970. Un certain nombre de précisions sont demandées notamment sur son mandat exact qui n'est pas encore rigoureusement fixé. Le principe de cette commission est accepté avec cinq abstentions et l'assemblée des délégués aura dans une prochaine séance à se prononcer sur son mandat et sa composition définitifs.

JEAN JOHN : « VIVE LA SPR UNE ET DIVERSE ! »

Nous vous soumettons ici, dans son texte intégral, la dernière intervention de notre ancien président devant l'assemblée des délégués.

*Monsieur le président,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

Ceux qui ont eu l'occasion de lire ou d'entendre le complément au rapport moral présenté chaque année par le secrétaire général du SNI de France ont sans doute été effrayés en apprenant mon intention de vous en faire subir un semblable. Mon premier désir est de les rassurer. Je ne possède suffisamment ni l'art de la rhétorique ni celui de l'éloquence pour réussir une telle entreprise. Mon ambition est seulement de vous exposer, plus librement qu'on ne peut le faire dans le cadre d'un rapport annuel, quelques idées personnelles qui ont mûri durant ces quelques années que j'ai consacrées, dans la faible mesure de mes moyens, à la défense d'une cause qui m'est chère, celle de notre profession.

Les nombreux et très divers contacts que j'ai eus tant chez nous qu'à l'extérieur, ont permis de me faire une opinion plus précise sur le rôle des syndicats d'enseignants, comme sur leurs formes et leurs moyens.

Si on suit leur action, certaines constantes apparaissent. Leurs buts, clairement définis dans les statuts, sont identiques dans toutes les parties de la terre :

- assurer la défense morale et matérielle des enseignants ;
- contribuer à un meilleur développement de la culture et de l'éducation ;
- travailler au perfectionnement de ses membres ;

— rechercher en commun une certaine éthique de la profession.

Les divergences apparaissent lorsqu'on étudie les formes que se sont données les innombrables associations professionnelles d'enseignants qui existent de par le monde. Certaines présentent un aspect extrêmement monolithique, avec un appareil dirigeant très développé, des structures hiérarchisées. D'autres ressemblent davantage à un rassemblement bénévole de gens bien intentionnés et tiennent encore beaucoup de l'amicale fin de siècle.

Je ne m'étendrai pas sur les raisons historiques et sociales qui ont imposé ces structures différentes, elles sont connues.

Ce qui est remarquable, c'est que presque partout, on reconnaisse qu'elles sont en partie dépassées et qu'on s'efforce de les adapter à une société qui évolue à un rythme vertigineux.

L'unanimité est loin d'être faite cependant sur le nouveau visage que doit prendre un syndicat d'enseignants qui se veut efficace et représentatif. Une série de lignes de force se dégagent d'ores et déjà qui pourront nous guider dans nos propres recherches.

Tout d'abord le besoin d'unité. Je cite : « La nature même et la multiplicité des questions qui se posent sans cesse ont été et sont favorables à l'éclosion et au développement de forces centrifuges habilement utilisées par le pouvoir. D'aucuns ont pu penser et en toute bonne foi, que le repli sur les seuls problèmes spécifiques à chaque catégorie pourrait favoriser leur règlement. La masse que constitue l'ensemble des enseignants a pu apparaître comme un obstacle à la recherche de solutions qui paraissent ne concerner qu'un petit nombre d'entre nous. Chacun connaît la suite, c'est-à-dire l'éclosion d'amicales, de groupements, voire de syndicats avant tout corporatistes, bornant leur horizon aux données immédiates et circonstanciées d'une situation dont ils ne peuvent déterminer ni contrôler l'évolution du fait même des limites qu'ils se sont eux-mêmes imposées. Ce phénomène de catégorisation n'est pas nouveau dans la longue histoire du mouvement syndical. Mais il ne constitue qu'un mouvement de l'évolution. La phase qui le suit, et qui est inéluctable dans un délai plus ou moins long, est celle de l'intégration du groupe étroit et fermé dans l'ensemble plus vaste de la profession, puis du monde du travail. » Cette citation est tirée d'un éditorial d'André Ouliac, secrétaire général du SNI, paru dans « L'École libératrice » (13.11.70) et elle reflète une opinion partagée par un grand nombre de militants et de dirigeants des pays les plus divers. Signalons encore que dans les Etats où cette unité est réalisée (Allemagne, Pays-Bas, Yougoslavie, etc.) les résultats acquis par les associations d'enseignants sont absolument remarquables.

Ensuite, ouverture sur le monde.

La Charte d'Amiens définit les objectifs essentiels du syndicalisme comme « une double besogne quotidienne et d'avenir, c'est-à-dire la défense de l'ensemble des intérêts des travailleurs et la réalisation de leur mieux-être mais aussi leur émancipation par la disparition de la société de profit que nous connaissons. Le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, doit être, dans l'avenir groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale ».

L'action syndicale débouche ainsi sur le plan politique et on sait combien cette orientation est encore mal vue chez un grand nombre de personnes qui, dès qu'on s'écarte de la stricte revendication professionnelle, reprochent aux organisations de travailleurs « de faire de la politique ». S'il va de soi que l'action syndicale ne doit en aucun cas se confondre étroitement avec l'action politique au sens restreint du terme, il me paraît évident aussi que l'association professionnelle est un groupe de pression qui doit également s'attaquer aux causes des injustices dont elle est le témoin et souffre plus

ou moins directement. La limite entre l'action syndicale et politique devient alors si délicate à trouver qu'elle impose aux responsables une hauteur de vues et une honnêteté intellectuelle exemplaire.

D'où des difficultés supplémentaires considérables et dont je suis bien conscient. Mais rien de ce qui est facile n'est vraiment efficace.

Le corps enseignant peut-il encore, face à cette vague d'autodestruction qui envahit notre monde, fermer les yeux, se borner à préparer des cervelles plus ou moins bien remplies, destinées à servir une société dont le moins qu'on puisse dire et qu'elle ne sait plus très bien où elle va, même si elle y va très fort ?

Où doit-il, en tant que tel, s'efforcer de modifier cette même société pour la rendre enfin humaine ? Ceux qui me connaissent ne s'étonneront pas si j'opte nettement pour le deuxième terme de l'alternative. Je forme donc le vœu que la SPR devienne un syndicat indépendant des partis politiques, mais qu'il devienne un syndicat engagé. Il n'est nullement question de descendre dans la rue, de « faire la révolution », de recourir à des méthodes brutales qui n'ont souvent pour résultats que celui de remplacer un désordre ancien par un désordre nouveau. Mais patiemment, avec nos bonnes vieilles méthodes d'éducateur, de transformer les êtres et ensuite les institutions pour que notre petite planète devienne simplement vivable.

Programme ambitieux ; mais qui mieux que les enseignants pourrait le réaliser ?

Enfin, dernière de ces lignes de force, la redéfinition des rapports entre les associations et l'autorité. Nous sommes à l'ère de la participation, mais, je l'ai déjà dit et je le répète, les études entreprises à ce sujet sont encore embryonnaires et si chacun a sa petite idée sur la question, personne n'a encore trouvé la formule qui donnerait satisfaction à toutes les parties en présence. De nombreux problèmes se posent. Doit-elle aboutir à la cogestion, doit-elle se borner à une simple consultation, la question n'est pas facile à résoudre. Personnellement, je préconiserais plutôt une solution intermédiaire. D'un côté un corps enseignant organisé et uni ou chaque syndiqué a la certitude d'être entendu et compris, où il participe activement à la vie de l'association, des dirigeants librement élus et responsables à tout moment devant les membres, mais des dirigeants aussi à qui on a donné les moyens et les congés nécessaires pour mener le combat avec succès. De l'autre des pouvoirs publics conscients de leurs responsabilités, prêts à engager le dialogue avec non pas l'adversaire, mais le partenaire.

Le danger est grand, je le sais, de voir ces négociations tourner en dialogue de sourds, de se trouver placé devant des décisions unilatérales, de voir les revendications justifiées des enseignants rejetées sans motifs valables ou diluées dans des commissions multiples et sans véritable pouvoir de décision. Nos autorités ont, ces derniers temps, accepté l'amorce de cette négociation, de ce dialogue. A elles de prouver leur sincérité, de veiller à ne pas épuiser ce capital de confiance que nous leur accordons. Si cette confiance était trahie, si notre immuable patience était abusée, nous saurions, j'en suis sûr, trouver les réactions adéquates.

Je parie, quant à moi, sur la sagesse de nos interlocuteurs, comme je sais qu'ils comptent fermement sur notre compréhension. Elle leur est acquise. Je souhaite fermement, pour terminer, qu'avec la participation active de vous tous, que grâce à votre engagement de tous les instants, notre association professionnelle devienne, dans les plus brefs délais, le partenaire, non seulement écouté mais aussi entendu, de ceux que je n'aurai plus alors à appeler les princes qui nous gouvernent. Connaissant de plus la compétence et le dévouement de l'équipe qui se trouve actuellement à la tête de la SPR, je ne doute pas qu'elle ira au-devant de nou-

veaux et amples succès et qu'elle réussira magnifiquement dans l'accomplissement de la redoutable tâche qui l'attend. Cela pour le plus grand bien de l'école et des enseignants. Vive la SPR, une et diverse !

J. John.

A la suite de cette déclaration, c'est à Jean-Jacques Maspero qu'il appartient de remercier l'ancien Comité central, son président et au-delà tous ceux qui depuis douze ans œuvrent pour faire de la SPR ce qu'elle est en passe de devenir aujourd'hui : une association forte et structurée. Nous reviendrons d'ailleurs dans notre prochain numéro sur le rapport d'intention communiqué à l'assemblée par notre président.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

LAUSANNE

Ecole de service social

Centre de formation d'éducateurs spécialisés

Centre de formation à l'animation

Ecole d'ergothérapie

Ecole d'éducatrices maternelles

Renseignements et conditions auprès de la direction : **Claude Pahud**, lic. ès sc. péd.

19, ch. de Montolieu 1010 Lausanne ☎ 32 61 31

Information le jeudi, de 16 heures à 18 heures, au chemin de Grand-Vennes 6, 1010 Lausanne

Classes vertes

ÉTUDE DE LA NATURE

Mai - Juin

Septembre - Octobre

à « Cité-Jeunesse »

Veysonnaz - Thyon

Alt. 1250 m. — A 12 km. de Sion

Location avec ou sans pension.

Renseignements : Case postale 323, 1951 Sion

DIVERS

La SPN souhaite qu'une ville plus centrée soit choisie pour les délibérations de l'assemblée des délégués. M. Della Santa, représentant du Cartel romand des enseignants secondaires exprime ensuite le vœu qu'une politique d'étroite solidarité puisse voir le jour entre les différentes associations d'enseignants. Quant au directeur du Centre pédagogique de Geisendorf, où les délégués SPR sont reçus, il situe son école, destinée à la formation des instituteurs, dans le cadre général de l'enseignement genevois.

TV

J.-J. Maspero, J. Jacklé, Y. Bron à la TV romande, le 17 mai 1971, à 18 h. 05.

Semaine de l'aviation du Nord vaudois

Yverdon, du 12 - 19 juin

Exposition à l'Hôtel de Ville.

Concours de dessins, enquêtes, rédactions pour jeunes et enfants de 5 à 20 ans.

Envois à Cure de Concise (1394).

19 - 20 juin : grand meeting d'aviation

Chalet de vacances

moderne, entièrement neuf,

pour groupes et écoles,

à la Bettmeralp, 1950 m., Valais

à deux pas du glacier d'Aletsch

Si vous voulez offrir à vos élèves la découverte du panorama merveilleux des plus hautes Alpes valaisannes et bernoises, louez alors la maison de vacances de la commune de Möriken-Wildegg ! Son aménagement rationnel, son confort, son équipement moderne et complet permettent à chacun d'être hébergé agréablement. Location en été et en hiver. Renseignements et prospectus à l'adresse suivante : Gemeindeganzlei, **5115 Möriken-Wildegg (AG)**. Tél. (064) 53 12 70.

Courses scolaires :

Un but idéal :

le Val d'Arpette sur Champex (VS)

Restaurant — Dortoirs.

Arrangements pour écoles et groupes.

Ouvert dès le 1^{er} juin.

Murisier-Lovey, instituteur,
tél. (026) 4 12 21 ou (026) 4 12 90

vaud

Toute la correspondance intéressant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) à Jean Fluck, Valmont 1, 1010 Lausanne.

Partie culturelle du Congrès

Un télégramme vient de nous apprendre que l'ensemble roumain « Frunza Verde » n'a pas obtenu de son gouvernement l'autorisation de quitter son pays, et ceci malgré un contrat signé en bonne et due forme.

Pour le remplacer, et afin de rester dans le domaine de la musique folklorique, nous avons fait appel à l'orchestre « Los Quetzales ». Au son de ses kena, siku, charango, cuatro et autres rondador, il nous emmènera au pays musical plein de charme et de surprises des Indiens des hauts plateaux andins.

Le CC.

La semaine de 5 jours à l'école

Se fondant sur :

- le rapport « Lavanchy »
- l'enquête lausannoise concernant la semaine de 5 jours
- la situation excentrique du Pays-d'Enhaut
- la réforme scolaire future,

la section SPV du Pays-d'Enhaut soulèvera le problème de la semaine de 5 jours à l'école, lors du prochain Congrès SPV.

L'exposé des motifs socio-pédagogiques ne paraît pas nécessaire, chacun connaissant par la profession les éléments du problème. Exceptions ci-après : chiffres cités de l'enquête lausannoise et liste incomplète des cantons pratiquant la semaine « courte ».

Une lacune grave à l'heure présente est l'absence de position de principe de la SPV à l'égard de cette question. En effet, ni la Commission Lavanchy, ni le Congrès ne se sont encore prononcés sur l'opportunité d'introduire la semaine de 5 jours dans le canton et ceci de façon globale.

Nous courons le risque d'être dépassés par les événements, si fort logiquement, d'après les derniers sondages, une commune importante introduisait la semaine « courte ».

L'enquête lausannoise montre que 3 parents sur 4, ayant répondu au questionnaire, sont favorables ; (exactement 9963 réponses reçues, 7528 pour, 2435 contre). La netteté du résultat n'échappe à personne, d'autant plus que, Genève différemment, Tessin, Neuchâtel et Jura partiellement ont introduit la semaine de 5 jours.

Qu'en est-il hors des agglomérations importantes ? Nous sentons la nécessité d'agir. Nous ne pouvons reprocher à nos collègues citadins le fait qu'ils appliqueront, peut-être d'ici peu, le régime des 5 jours. C'est bien à nous, enseignants de l'extérieur, à « agiter le grelot », à être conscients de l'évolution de l'opinion et à catalyser les points de vue de tous.

Le motionnaire : J. Favre

Le président de section : G. Dubuis

AVMG

TOURNOI DE VOLLEYBALL

Mercredi 26 mai 1971 dès 14 h. dans les salles de gymnastique du collège de l'Elysée à Lausanne. Le tournoi est ouvert aux équipes de maîtres (féminines, masculines ou mixtes) ainsi qu'aux équipes d'élèves (EN, gymnases, collèges, etc...).

Inscriptions et renseignements auprès de M. Wespi, av. Nestlé 2, 1800 Vevey (021) 51 74 22).

SORTIE EN MONTAGNE

Samedi et dimanche 26 et 27 juin 1971 à l'Aiguille de la Tsa. Course avec varappe à la portée de personnes en bonne condition physique, même sans connaissances particulières, ni entraînement d'alpiniste. Inscriptions et renseignements auprès de J. Riond, Les Pierrettes, 1815 Baugy s/Clarens (021) 62 33 01).

SKI DE STATION ET DE HAUTE MONTAGNE

Saas-Fee du 29.3 au 3.4.1971

C'est dans un cadre enchanteur, tant sous le ciel immuablement bleu qu'en l'hôtel de la famille Zurbriggen, que 25 adeptes du ski de printemps se défoulèrent des difficultés pédagogiques. Les amateurs de haute montagne, sûrement encordés, ont atteint les 4027 mètres de l'Allalin (+ 1,50 m. de neige + la hauteur de la personne !); de ce fait, ils ont joui d'une vue incomparable des 4000 haut-valaisans, d'une belle descente, entrecoupée de conversions ou de virages godillés au-dessus de crevasses impressionnantes.

Malgré les échantillons de « coramine » offerts gracieusement parmi d'autres petits cadeaux, les cœurs faibles restèrent sur les pistes magistrales de la Längfluh, bosselées de Plattjen ou berceuses du Felskinn... Voyez donc que chacun a trouvé en ce lieu de quoi satisfaire ses désirs !

L'ambiance (grâce à des moniteurs aux petits soins et à la bonne humeur de chacun) fut au beau fixe, comme le temps.

Tout ça pour la modique somme de 270 francs tout compris pour les membres AVMG. Qu'on se le dise...

« Les gaminés »

Nécrologie

† CLAUDE CLÉMENT

Le 18 mars de cette année, l'église du Prieuré de Pully était beaucoup trop petite pour contenir les innombrables amis de Claude Clément. Notre collègue, enlevé si prématurément à sa famille et à l'amitié de tous ceux qui ont eu l'avantage de travailler avec lui, a fréquenté le Collège classique cantonal, puis l'Ecole normale de Lausanne d'où il est sorti en 1959 avec le brevet d'instituteur. Durant ses études déjà, il montra sa disponibilité et son dévouement désintéressés. Excellent chanteur, il témoigna sa foi au sein des Compagnons du Jourdain. La commune de Lucens a eu le privilège d'apprécier ses qualités pédagogiques. Il y était hautement estimé puisqu'il avait eu l'honneur d'être appelé à la tête du Conseil communal. A ce titre, il fut le plus jeune président en fonction dans le canton.

Claude Clément s'était spécialisé dans l'enseignement sou-

vent difficile des élèves de dernière année. Appelé à tenir une classe de travaux manuels à Yverdon, il prépara et obtint le brevet de cette spécialité en 1968. Heureux dans sa classe, il jouissait aussi bien de l'estime de ses collègues que du respect de ses élèves.

En dehors de sa riche activité professionnelle, son plus grand plaisir était de chanter. Sa belle voix de basse en a fait un soliste et un récitant très demandé dans tout le canton.

Avec Claude Clément, un rayon de sensibilité, de dévouement, d'humour et d'honnêteté s'est éteint.

† GILBERT ANDRÉ

Jeudi-Saint, après quelques semaines de maladie, décédait à Genève où il avait été transporté, notre jeune collègue Gilbert André, âgé de 25 ans. Succédant à notre ancien collègue Pierre Besson, il dirigeait la classe de Duillier.

Breveté en 1966, il avait servi durant l'hiver 1966-1967 à Goumoëns. Cherchant sa voie, il avait passé quelque deux ans chez les frères de Taizé, puis avait repris la classe dès Noël 1969 à Duillier.

Gilbert André était depuis juin 1970 membre de notre association et s'était efforcé d'apporter le meilleur de lui-même au service du village de Duillier qui, trois jours plus tard — au soir de Pâques — était à nouveau meurtri et pleurait M^e Pierre Freymond, un municipal, ami de l'école vaudoise, conseiller national; deux hommes qui — chacun dans son domaine — avaient encore tant à donner.

† MARIUS MATTHEY

La région, avec le départ de notre collègue Marius Matthey était à nouveau frappée. En moins d'une semaine, toute une contrée fut douloureusement meurtrie.

Nous savions notre collègue Marius Matthey gravement atteint dans sa santé, depuis plusieurs mois, mais son départ

est cruellement ressenti par ses collègues et tout le village auquel il avait donné le meilleur de lui-même, tel un authentique maître campagnard.

Breveté en 1954, il débuta à Genolier où sa vaste culture, son entregent et son dévouement à l'école et à la vie villageoise furent très vite remarqués; en 1958, il devenait titulaire de la classe supérieure de Genolier.

Aussi très nombreux furent ceux qui — autorités, collègues, délégué du département, population tout entière — avaient tenu à lui rendre un dernier hommage. Il avait eu, quelques semaines auparavant, la joie d'apprendre que sa fille Arlette avait franchi avec succès les examens d'entrée à l'Ecole normale.

De cet ami et collègue — disparu à l'âge de 43 ans — ceux qui l'ont connu savent que son lumineux souvenir leur aidera à poursuivre leur tâche.

Pensions et maisons de vacances bien aménagées classes en plein air camps d'été classes de ski

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

Été 71 : les groupes trouveront encore des périodes libres. **Offre spéciale** pour les classes en plein air ! Maisons sans et avec pension.

Hiver 72 : demandez la nouvelle liste des périodes libres. **Une pension à Flerden (Heinzenberg) est réservée aux hôtes individuels et aux familles.**

Adressez les demandes à la bailleresse et loueuse.

Centrale pour maisons de vacances



Case postale 41
CH — 4000 Bâle 20
Tél. (061) 42 66 40.

Le Département de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du canton de Fribourg met au concours un poste de

professeur permanent

à l'Ecole professionnelle

pour l'enseignement des branches suivantes : calcul, langue maternelle, comptabilité, instruction civique et économie publique.

Les candidats doivent être au bénéfice d'une solide formation pédagogique et avoir enseigné avec succès pendant 5 ans au minimum.

Diplôme exigé : maître professionnel, brevet secondaire ou licence en sciences économiques.

Entrée en fonction : 1. 9. 1971.

Les offres écrites doivent être adressées jusqu'au 30 juin 1971 accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie à la
DIRECTION DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

Derrière-les-Remparts 5
1700 FRIBOURG

qui fournira tous les renseignements complémentaires (horaires, etc.).

CENTRE PROFESSIONNEL CANTONAL



Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

neuchâtel

Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, 2400, Le Locle, téléphone (039) 31 32 29.

En route pour l'année longue

Le « Bulletin » du Département, numéro spécial de mars, est consacré entièrement aux instructions relatives à l'organisation de cette année scolaire exceptionnelle qui comprendra 15 mois (avril 1971 à juillet 1972).

De nombreux cours de recyclage, ou, pour mieux dire, de perfectionnement seront mis sur pied.

Afin d'organiser rationnellement cette action, le Département a détaché pour une année notre collègue François Bourquin, président de la section de Neuchâtel.

Ces cours, facultatifs ou obligatoires, auront lieu en principe le mardi après-midi. Nous pouvons imaginer que leur mise sur pied ne sera pas chose aisée, et souhaitons bon courage à notre collègue, en le félicitant du choix dont il a été l'objet. Pour ma part, je me permettrai deux remarques :

1. Il eût été souhaitable que le panorama des cours à disposition fût publié en une fois, de telle sorte que chacun eût, dès le départ, la possibilité de faire son choix. Le départ en éclaircur des cours de mathématiques modernes va nécessairement mobiliser et immobiliser un certain nombre de mardis, excluant en quelque sorte un choix ultérieur.
2. A la page 29 du « Bulletin », on peut lire : « Durant les après-midi de décharge accordés aux maîtres, on aura recours à des suppléants ou assistants chargés :
— au minimum d'une mission de surveillance
— au maximum de l'organisation et de la direction d'activités spéciales.

Ces suppléants seraient, en principe, **des personnes de la localité...** (C'est nous qui soulignons.)

On peut dès lors craindre que la désignation de ces « suppléants » soit inspirée dans un certain nombre de cas par la solution de facilité, et que l'action revienne à « faire passer un certain nombre d'heures » le plus agréablement possible, sans souci d'ordre pédagogique.

D'autre part, une leçon, une activité dirigée, « hors les murs », n'est pleinement efficace que si elle est préparée en classe, et connaît un prolongement. Du moment que le maître de classe n'assistera pas au déroulement de ces activités, la liaison cohérente avec le travail scolaire proprement dit me paraît malaisée.

C'est dire que la désignation des « suppléants ou assistants » devra être l'objet d'un soin attentif des autorités scolaires, et de vigilance des enseignants. Il me paraît donc indispensable que ce choix se fasse avec la participation et l'accord des maîtres concernés.

On peut comprendre le souci des autorités, du Département, en l'occurrence de ne pas laisser les enfants vagabonder les après-midi de cours. Cependant, la liberté et la détente ont aussi leur charme.

Le « Bulletin » en question précise que l'organisation de ces après-midi est remise aux autorités scolaires locales et au corps enseignant. C'est dire que le principe de la consultation et de la collaboration est admis, voire souhaité. C'est l'occasion de l'établir sur le plan local, ce qui n'est pas toujours aisé.

GB

Double imposition

Pour donner suite à une proposition de la section de Boudry, adoptée par l'assemblée des délégués du 12 mars, le Comité central a fait parvenir une lettre au Cartel cantonal VPOD dont nous extrayons les passages suivants :

« L'assemblée des délégués de la SPN s'est préoccupée des défalcatons qui peuvent être opérées par un membre du corps enseignant ou par un fonctionnaire sur la déclaration d'impôts.

» On constate qu'il peut être déduit au maximum Fr. 700.— + Fr. 300.— si le contribuable est marié et autant de fois Fr. 200.— par enfant ou personne à sa charge pour les sommes consacrées à l'épargne, dont les primes à la caisse de pensions.

» Le montant autorisé à déduire est très inférieure à la somme versée à la caisse de pensions de l'Etat, de telle sorte qu'il se produit inmanquablement une double imposition, la première sur le montant versé à la caisse de pensions, la seconde au moment de recevoir la retraite.

» Nous nous permettons de vous demander d'intervenir auprès du Département cantonal des finances pour mettre fin à cette anomalie. »

GB

Dans les sections

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Comité pour 1971

Présidente : Mme Lola Sobel ; vice-président : Marcel-Albert Jaquet ; caissier : Raoul Cop ; déléguée au CC : Mlle Hélène Jeanneret ; membres : Mme Cosette Cop, Mlle Suzanne Voumard, Mlle Marinette Graser, Mme Jacqueline Huguenin, MM. Gérald Devenoges, Eric Tissot, Pierre Heiniger, Daniel Christen.

Extraits du rapport de la présidente

L'exercice 1970-1971 a été une période de transition. Le comité s'est vu privé de son président, détaché pour deux ans. Il a poursuivi dans tous les domaines le travail commencé.

La section a eu l'honneur d'accueillir le congrès de la SPR. La tâche du comité d'organisation a essentiellement consisté à assumer les responsabilités inhérentes à l'accueil, au divertissement de plusieurs centaines d'hôtes. On aurait toutefois souhaité une plus forte participation des collègues du lieu.

La section prend part activement aux travaux de diverses commissions, tant sur le plan romand que sur le plan cantonal. La commission chargée d'étudier le problème des devoirs surveillés a reconnu que sans une refonte sérieuse des programmes, l'instauration générale du système n'était pas possible. Cet important problème est actuellement à l'ordre du jour des préoccupations cantonales.

Conformément à une décision de l'assemblée générale de section, les collègues avaient été invités à présenter par écrit, individuellement, leurs remarques sur les programmes de CIRCE. L'écho rencontré n'a pas répondu à l'attente. Aussi, le comité se propose-t-il de réunir les collègues par collège.

Les tâches futures s'inscrivent dans le souci d'obtenir un

allègement des programmes scolaires, dans le cadre de l'école romande. La SPN et la section s'efforceront d'être, partout où c'est possible, les partenaires valables des autorités scolaires.

Les efforts de la section tendront également à la restructuration de la SPR, dans le sens de la syndicalisation.

L'année qui s'ouvre verra le début d'une campagne de revalorisation à laquelle la section de La Chaux-de-Fonds souscrit entièrement.

GB

Devoirs surveillés

La Commission pédagogique de la SPN vient de déposer son rapport sur le bureau du Comité central. Comme la commission le relève dans son préambule, la participation à l'enquête a été remarquable. C'est bien le signe que le problème des devoirs en général, et celui des devoirs surveillés en particulier préoccupe la quasi-totalité des enseignants. Nous remercions les collègues qui ont répondu au questionnaire, particulièrement ceux, d'autres cantons, qui s'y sont intéressés.

Ce rapport fera l'objet d'une étude prochaine au Comité central.

GB

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Quelque six cents formulaires d'enquête ont été distribués par la Commission pédagogique à tous les titulaires de classes primaires, préprofessionnelles, terminales ou de développement. Plus du 80 % d'entre eux lui ont été retournés, proportion de réponses jamais obtenue lors de précédentes études. De leur dépouillement, réalisé lors de trois séances de travail, on peut apporter les conclusions suivantes : Questionnaires retournés :

Inférieur	Moyen	1 MP	2-4 PTD	Total
239	141	35	82	497

1. **Donnez-vous des leçons à domicile ?** Oui : 478. Non : 12.

Remarques : la proportion de réponses affirmatives est plus forte dans le degré inférieur, la raison étant la nécessité d'une lecture quotidienne pour chaque élève. Comme justification du principe des devoirs, les motifs les plus souvent cités sont : fixations de matières étudiées en classe, telles que le vocabulaire - mémorisation et répétition - rattrapage - permet d'aider à faire le tour du programme - exercices supplémentaires ou complémentaires - permet un rythme de travail plus élevé ou plus personnel - à la demande des parents - les parents peuvent participer au travail scolaire par un lien - à la demande des commissions scolaires.

2. **Les devoirs sont donnés au jour**

le jour :	411 oui	51 non
leçon par leçon :	67 oui	340 non
semaine par semaine :	61 oui	338 non
d'une autre manière :	27 oui	355 non

Remarques : à mesure que le degré des classes s'élève, la distribution des devoirs faite leçon par leçon, semaine par semaine ou d'une autre manière, trouve plus de pratiquants, encore que leur proportion n'atteigne jamais plus de 30 %.

3. **De préférence, les devoirs ne sont pas donnés pour les jours suivants :**

lundi : 322 réponses nég.	jeudi : 96 réponses nég.
mardi : 0 réponse nég.	vendredi : 8 réponses nég.
mercredi : 12 réponses nég.	samedi : 34 réponses nég.

Donnant des devoirs pour chaque jour, sans exception : 85 personnes.

Remarques : une certaine confusion est à signaler en ce qui concerne les réponses à cette question : celle du jour où les devoirs sont donnés et celui pour lequel ils sont faits

(résultat du mercredi et du vendredi). Des circonstances locales expliquent également certains cas (école ménagère). Il semble que près de 150 classes ont des devoirs pour le lundi, conséquence de la semaine de cinq jours. Outre les cas particuliers (anniversaires d'élèves, etc.), la plupart des remarques insistent pour une défense du « week-end », instant de détente, coupure dans la semaine, permettant la récupération. D'ailleurs, les devoirs ne seraient bâclés que le dimanche soir à 20 heures. D'autres personnes estiment que le mercredi n'a tout son sens que sans devoirs, surtout si patinoire, piscine, etc., sont à proximité. Quelquefois, un jour est gardé en réserve pour le rattrapage.

4. **Genres de devoirs :** (en fonction du nombre de personnes donnant des devoirs)

	D. inf.	D. moy	1 MP	7-9 an	Total
oraux,					
contrôle d'acquisition	59 %	66 %	91 %	73 %	65 %
oraux, répétition	80 %	85 %	103 %	85 %	86 %
écrits, contrôle d'acquisit.	39 %	47 %	47 %	54 %	44 %
écrits, répétition	57 %	64 %	84 %	69 %	62 %
rattrapage	34 %	44 %	53 %	54 %	41 %
travail personnel,					
recherche	19 %	51 %	50 %	49 %	35 %

Remarques : plusieurs réponses insistent sur le fait que des devoirs d'arithmétique sont évités, ainsi que toute nouvelle notion.

5. **Temps consacrés aux devoirs par la moyenne des élèves :**

	D. inf.	D. moy	1 MP	7-9 an
0-15 min.	21 %	4 %	6 %	6 %
16-30 min.	72 %	58 %	38 %	54 %
31-45 min.	5 %	34 %	38 %	32 %
36-60 min.	1 %	4 %	15 %	8 %
plus de 60 min.	—	1 %	3 %	

Remarques : il s'agit plus de temps que les enseignants estiment plutôt que de durées réelles. Celles-ci dépendent des capacités des élèves, mais aussi du nombre de fois qu'il y a des devoirs dans la semaine.

6. **Les devoirs nécessitent-ils l'aide des parents ? ***

	D. inf.	D. moy	1 MP	7-9 an	Total
réponses négatives	72 %	94 %	92 %	92 %	83 %

7. **Les devoirs nécessitent-ils le contrôle des parents ? ***

réponses affirmatives	77 %	53 %	43 %	20 %	59 %
-----------------------	------	------	------	------	------

8. **Seriez-vous pour la suppression des devoirs ? ***

réponses négatives	88 %	78 %	92 %	71 %	83 %
réponses affirmatives	12 %	22 %	8 %	29 %	17 %

* % par rapport au nombre total de réponses données à la question.

Remarques : celles-ci rejoignent en partie celles déjà avancées au point 1, **en faveur des devoirs :** parce que les parents y tiennent, parce qu'ils favorisent leur collaboration, maintiennent leur intérêt, pour apprendre à travailler seul, dans un cadre différent, en vue des études futures, pour acquérir un sens des responsabilités, parce que l'on ne peut vraiment acquérir que seul, par manque de temps à l'école, pour apprendre selon son rythme propre, pour exercer la mémoire.

Pour la suppression des devoirs : les parents ne travaillent pas dans le même sens que le maître, et manque de temps de ceux-ci, pour éviter une discrimination sociale, parce que les enfants travaillent déjà à la maison, du moins dans certains milieux, pour atténuer le cadre « répressif » de l'école, parce que la concurrence est trop forte (TV, sociétés, musique, etc.), parce que trop d'enfants n'ont pas le temps de se détendre, certaines conditions de vie familiale ne favorisent pas la concentration nécessaire aux devoirs.

Suite de ce rapport p. 387.

bulletin

SPR

bibliographique

dédié aux parents, au personnel enseignant et à tous les comités des bibliothèques

publié par la Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires

Supplément au N° 16 de l'« Educateur », 68^e fascicule, 1^{re} feuille, 14 mai 1971 S.P.R.

Membres de la commission :

M ^{me} J. Gauthey, institutrice, Lausanne, présidente	J. G.
M. P.-M. Farron, instituteur, Tramelan, vice-président	P.-M. F.
M ^{me} N. Mertens, institutrice, Vandœuvres (Genève)	N. M.
M. Maurice Evard, professeur, Fontainemelon	M. E.
M. A. Chevalley, Lausanne, secrétaire-caissier	A. C.

ÉDITORIAL

Il y a un certain temps déjà que la Commission de lecture de la SPR étudie la possibilité d'une autre présentation du Bulletin bibliographique. Le rendre indépendant de l'« Educateur », en faire l'envoi à part est chose exclue à cause des frais de port. Jusqu'ici un désagrément était l'orientation des lignes, différente de celle de notre périodique romand, ce qui obligeait l'éventuel lecteur à dégrafer ou à faire un quart de tour à son journal. Dès aujourd'hui, ce ne sera plus le cas : le Bulletin bibliographique se présentera en hauteur. Les pages étant plus vastes, il y en aura moins sans que le nombre des ouvrages étudiés diminue pour autant.

De plus, la rédaction de l'« Educateur » consent à nous laisser parfois une page ordinaire que nous réserverons à une analyse plus détaillée de livres sortant du lot. Nous l'avons déjà fait à quelques reprises.

Je profite de cet éditorial pour signaler que la qualité des ouvrages examinés ne dépend pas des membres de la commission, celle-ci étant tributaire des éditeurs et ne disposant pas des finances nécessaires à l'achat de livres de choix. Nous faisons de notre mieux.

Puisse notre travail demeurer au service de la jeunesse et des bibliothèques populaires ; puisse-t-il également satisfaire quelquefois nos collègues !

A. C.

I. Ouvrages destinés aux enfants de moins de 10 ans

Jusqu'à 6 ans

Images et Mots, par René Guillot. Ed. Larousse, Paris. 24 × 29,5 cm. 59 pages. Ill. par Hélène Poiré.

L'auteur a imaginé ce livre pour amuser, instruire et faire parler sa petite fille. Les excellentes images qui illustrent chaque mot sont très parlantes, gaies, suggestives, à la portée des petits de 4 à 6 ans.

Le texte qui accompagne chaque mot est là pour provoquer des questions de la part de l'enfant, pour stimuler son imagination, pour le faire parler.

J. G.

Chante Musette, texte de Louise Bron-Velay, musique de Jacqueline Gauthey-Urwyler. Publication de la Société pédagogique romande, 1970. 15 × 11 cm. 44 pages. Ill. par Jacques Perrenoud.

Que d'institutrices ont déploré la pauvreté du répertoire pour petits. Deux collègues nous offrent dans ce petit cahier vingt-trois chansons originales à une et deux voix que l'on peut accompagner à la flûte, flûte de bambou, violon ou hautbois.

Classées en quatre thèmes : prières, saisons, jeux, Noël, elles sont très bien accueillies par les enfants qui, tour à tour s'émeuvent, rient...

Quelques dessins de Jacques Perrenoud illustrent ce recueil.

M. E.

Picky - Printemps, par Jean-Côme Noguès. Ed. G. P. (Bibl. Rouge et Bleu), Paris, 1971. 20 × 27 cm., cartonné. 36 pages. Ill. de Romain Simon.

C'est la fin de l'hiver. La petite poule Picky a entendu parler du printemps, mais ne l'a jamais vu. Curieuse, elle interroge chaque habitant de la basse-cour et surveille la venue de la saison nouvelle. Aussi la surnomme-t-on Picky - Printemps. Survient un jeune coq qui l'entraîne vers les prés fleuris et un beau cortège célèbre leurs noces.

C'est un texte charmant, bien écrit, présenté en gros caractères. L'illustration en couleur — souvent en pleine page — est luxuriante. Les très jeunes enfants prendront plaisir à tourner ces pages.

6-7 ans.

A. C.

De 7 à 9 ans

Pinsonnette, ses Sottises et ses Triomphes, par K. Theuermeister. Traduit et adapté par Marcelle Péliissier. Ed. St-Augustin, St-Maurice. Coll. Yves et Colette. 15 × 19,5 cm. 143 pages. Ill. par Helga Wahle. Fr. 5.70.

Voir plus loin, sous « Amitiés de... »

J. G.

Kiriki et le Nain vert, par René Guillot. Ed. Delagrave, 1970. 24 × 31 cm. 48 pages. Ill. de Paul Durand. F 16.50 Kiriki est un lutin qui règne sur les bois de Cornouailles. Avec d'autres, il fut l'élève de l'enchantement Merlin ; c'est dire qu'il jouit de certains pouvoirs. Cependant, au comté de Wessex, est né le petit prince Obéron. Toutes les fées entourent son berceau et le comblent de dons. Une a été oubliée, Viviane, la reine des eaux, dont la colère condamne l'enfant à rester petit. Il sera le Nain vert. Bien heureusement, Obéron a pour ami le fidèle Lancelot qui veille incessamment sur lui. Au palais la méchante fée a encore joué un tour de sa façon : elle a rendu tout le monde muet ! Alors, le frère de Kiriki appelle à l'aide. Le lutin accourt. Mais comment délivrer chacun de ce mutisme ? Obéron pourra-t-il régner ? D'autant que la colère de Viviane s'exerce de nouveau... Mais il faut compter avec Merlin et les amis du prince.

Ce conte breton est illustré de grands dessins, en couleur pour la plupart, dus à l'imagination de Paul Durand.

A. C.

A l'Atelier de la Souris Verte, I. Automne - Hiver, par Gilberte Laroche-Clerc. Ed. Bordas, Paris. Diffusion Spes, Lausanne, 1970. 17 × 24 cm. 128 pages. Ill. de Nicole Théodore-Le Mauff.

II. Ouvrages destinés aux enfants de 10 à 16 ans**a) Récits et aventures****De 10 à 12 ans**

Les Violons magiques, par Berthe Franel. Ed. St-Augustin, St-Maurice, coll. Yves et Colette, 1965. 15 × 20 cm. 128 pages. Ill. de Marcel Chica. Fr. 5.70.

Nous avons ici deux contes dont le premier donne son nom au recueil. Le second est intitulé « La Fille de l'Ogre ». Tous deux ont pour héros des princes : un violoniste épris d'art dans le premier récit, un malade qui doit sa guérison au sacrifice de trois sœurs dans le second. Chacun endure des épreuves extrêmement sévères et brave des périls redoutables avant de trouver le bonheur et de regagner le manoir paternel. Ce sont de vrais contes où agissent des êtres maléfiques et où l'on voit d'étonnantes transformations. Mais le courage, la persévérance et la fidélité permettent de tout surmonter jusqu'à la découverte du bonheur final.

9-12 ans.

A. C.

Les Baladins d'Anatolie, par L. N. Lavolle. Ed. G. P., Paris (coll. Spirale), 1971. 17,5 × 12,5 cm. 187 pages. Ill. par Michel Gourlier.

Nadji et Méryem sont deux pauvres petits paysans turcs. Ils trouvent dans le désert un chamelon qu'ils sauvent de la gueule du loup. Mais l'appétit du chef du village est sans bornes : il exige le paiement des traites sans retard, cherche à s'approprier le chamelon, accuse de vol le père et le frère des deux héros et les incarcère. Nadji et Méryem quittent précipitamment le village pour rejoindre un nomade auquel ils avaient confié secrètement le chamelon. Les péripéties commencent : la découverte fortuite d'un sceau et d'une stèle vont peu à peu transformer l'existence de Nadji. Quant à la fillette, elle pourra exercer ses talents de chanteuse à Istanbul.

La famille va triompher des malheurs et les archéologues découvriront un trésor hittite sur les informations de Nadji. Voilà un excellent prétexte pour l'auteur de décrire les us et coutumes de ces ancêtres.

C'est un nouveau roman historique de L. N. Lavolle de la

La Souris Verte entraîne ses amis, de jeunes enfants, à aimer la nature et la beauté. Elle les initie à la « peinture magique » : emploi direct du tube de couleur, mélanges, taches au chiffon, à l'éponge, empreintes, utilisation des doigts, de la brosse, du pinceau, du chalumeau, etc. Puis elle leur explique la gamme des couleurs.

Cet apprentissage terminé, Souris Verte passe au modelage : champignons, escargots, puis aux feuilles de l'automne dont on fait des personnages. Ensuite, les enfants dessinent des arbres d'après nature (crayon de feutre) ; ils les reconnaissent aux feuilles et aux écorces. Puis viennent les animaux avec le lapin pour premier sujet.

L'initiation artistique — à laquelle les petits élèves participent par leurs questions et leurs découvertes — est poussée toujours plus avant puisque la Souris Verte emmène ses amis à une exposition Chagall. Elle les entretient de l'artiste, de son enfance, puis elle commente les œuvres.

La suite de l'ouvrage est consacrée à des plâtres et à des découpages de papier composant des dentelles, au dessin et au modelage de souris, et enfin à la préparation pour Noël d'une abondante décoration.

Le texte, dialogué, est charmant. Il est parsemé de fragments poétiques, de dessins d'enfants et de reproductions d'œuvres de maîtres. Les douze dernières pages sont réservées à des poèmes (de Maurice Carême, Marie Noël, Tristan Klingsor, René-Guy Cadou, Apollinaire, etc.) que les jeunes auront plaisir à connaître.

Cet ouvrage, composé avec goût et amitié, est une réussite et l'on est content d'apprendre que d'autres du même auteur suivront.

A. C.

veine de « Nathie et le Minotaure » (Gautier-Languereau), « L'Ami du Grand Mogol » (Rageot), « A l'Ombre du Grand Mogol » (Rageot), « Les Clés du Désert » (Rageot) et « L'Acrobate de Minois » (Rageot). L'auteur connaît bien ces civilisations antiques et sait admirablement les faire revivre pour les jeunes lecteurs. Quelques mots pour signaler une fois de plus l'excellence des illustrations lorsqu'elles sont dues au talent de Michel Gourlier.

M. E.

13 ans et plus

Amitiés de... et Pinsonnette (v. 1^{re} partie de ce bulletin), par Giuseppe Biscossa, trad. de l'italien par les étudiants du collège de St-Maurice. Ed. St-Augustin, St-Maurice. 15 × 19,5 cm. 158 pages. Ill. par Annapia. Fr. 5.70

La soussignée a retrouvé avec plaisir les aventures de Pinsonnette à l'imagination toujours fertile et au cœur généreux. Ce serait dommage de dévoiler ces aventures. Mais nos jeunes seront certainement captivés par ce récit vivant, gai. Félicitons les éditions St-Augustin de leur choix et aussi de la présentation simple et de bon goût qui attire l'œil et fait de ce livre une édition à la portée de toutes les bourses, ce qui de nos jours n'est pas à dédaigner.

Le deuxième volume de cette même collection que nous avons reçu s'adresse à des jeunes dès 14 ans. Ce sont une bonne vingtaine de lettres (fictives) de jeunes de tous les pays adressées à d'autres jeunes et qui donnent le prétexte à l'auteur de fournir une foule de renseignements précis et intéressants sur la vie de ces pays. Elles passionnent les jeunes épris de géographie, de voyages et d'amitiés.

Notons l'idée généreuse d'avoir fait faire la traduction par les étudiants du collège de St-Maurice, et félicitons ces jeunes de leur excellent travail. Une initiative qui ne devrait pas rester unique !

J. G.

La Maison de Vienne, par Edith de Born, trad. de l'anglais par Gérard Colson. Ed. Gérard et Co., Vervier (Belgique). Distr. en Suisse par les Ed. Spes, Lausanne. Bibliothèque Marabout, série Évasion. 11,5 × 18 cm. 250 pages.

Un roman d'atmosphère qui nous dépeint en 1926, le désar-

roi des enfants d'une famille de nobles, habitant Vienne. Ceux-ci, habitués à un certain mode de vie que donnent les avantages de la fortune, sont déboussolés lorsque celle-ci s'effondre et qu'ils doivent envisager de travailler pour gagner leur vie. A cela s'ajoute le conflit avec la génération précédente et la nostalgie de l'Empire autrichien et de ses fastes, de son insouciance et de ses plaisirs.

Malgré cette étude poussée de l'auteur, de la vie des Viennois de 1926, il se dégage de ce roman un certain ennui dû à de trop longues digressions et un certain manque d'action.

J. G.

Sarang, par Roger Carras. Delagrave (coll. Oriflamme), Paris, 1970. 14,5 × 22 cm. 156 pages. Ill. de Romain Simon. Sarang, c'est le nom donné à un tigre sauvage qui joue un rôle important dans le récit.

Nous voyons comment des êtres de langage différent et de nationalité différente (Pamela, la fillette américaine et Khoka le petit Asiatique aveugle) peuvent communiquer. L'action se passe au bord de la jungle, en Asie ; on y assiste à des scènes de chasse et de dressage d'éléphants fort intéressantes pour petits et grands ! Le texte est écrit avec sensibilité. Les illustrations, elles aussi sont sensibles et riches de couleurs.

N. M.

Sylvie au Pied du Mur, par René Philippe. Verviers, Gérard et Cie. 11,5 × 18 cm. 153 pages. Couverture de H. Lievens. Ce mur, c'est celui qui coupe Berlin en deux. Du côté de l'ouest, notre Sylvie bien connue et son mari, l'aviateur Philippe Gambier, venu pour assister à un congrès. Dès leur arrivée, les jeunes époux ont fait la connaissance de deux Allemands : Herr von Friesel et son fils Günther, avec lesquels ils ont lié amitié. Or de l'autre côté du mur, se trouve Anja la fiancée de Günther. Les jeunes gens sont désespérés d'être séparés... Grâce à l'entrepreneuse Sylvie, grâce surtout à l'avion de son mari, ils réussiront à se retrouver !

N. M.

Sylvie revient de loin, par René Philippe. Vervier, Gérard et Cie. 1970. 11,5 × 18 cm. 153 pages. Couverture d'Henri Lievens.

Sylvie, toujours éprise d'aventures, est partie pour le centre de l'Afrique en compagnie du chef de publicité Martel et du photographe Redoti. Cette fois, Sylvie exerce le métier de « cover-girl » et joue le rôle de Miss Air-Europe. Mais on a beau aimer l'imprévu et même le danger, lorsqu'on se voit soudain prise comme otage et en danger de mort, la situation devient par trop angoissante. Il faut toute l'habileté de son mari pour que la jeune femme revienne de si loin !

N. M.

Sylvie au Kibboutz, par René Philippe. Verviers, Gérard et Cie. 1970. 11,5 × 18 cm. 155 pages. Couverture d'Henri Lievens.

L'intérêt de ce livre c'est l'étude de la vie menée en Israël où Sylvie et son mari ont été invités. Nous assistons au drame de ce pays, de ceux qui l'habitent. Nous faisons connaissance avec les personnages un peu étranges que Sylvie est venue retrouver au kibboutz.

N. M.

Sylvie tente l'impossible, par René Philippe. Verviers, Gérard et Cie. 1970. 11,5 × 18 cm. 157 pages. Couverture d'Henri Lievens.

Un drame dans un village de province. Le père Mathieu s'est barricadé dans sa ferme dont il ne veut à aucun prix être exproprié.

Malheureusement, il a réussi à attirer un enfant qu'il garde avec lui comme otage.

Il faudra beaucoup de tact, de compréhension et de psychologie de la part de Sylvie pour que le petit s'en tire sain et sauf.

N. M.

Sylvie et son Clochard, par René Philippe. Verviers et Cie. 1970. 11,5 × 18 cm. 155 pages. Couverture d'Henri Lievens. Personne ne sera étonné que l'altruiste Sylvie ait ramassé un clochard sur la voie publique et l'ait pris sous sa protection. Il est gentil, d'ailleurs. Il finit par faire partie de la famille. Signe particulier : il est amnésique, ce qui vaudra au lecteur un joli coup de théâtre final !

N. M.

Sophie s'en va-t-en Guerre, par Marcelle Péliissier. Ed. St-Augustin, St-Maurice, coll. Yves et Colette, 1964. 15 × 20 cm. 144 pages. Ill. de Marcel Chica. Fr. 5.70.

Les Fortunat, malgré leur nom, sont endettés. Cette famille se compose de la mère, veuve, de trois filles et de deux fils tous nés en des pays différents et de caractères dissemblables. Parmi eux, l'héroïne, Sophie, quinze ans, autoritaire aux gestes imprévisibles et à la répartie prompte. Mais elle a bon cœur et compte sur un gros lot, qu'elle croit avoir gagné, pour sortir sa famille du pétrin. Hélas !... Une parente à l'esprit délié et délicat, une locataire et son garçon, tous deux très dignes, un monsieur distingué et son fils devenus propriétaires du vieux moulin que M^{me} Fortunat a dû vendre complètent la liste des personnages. Malgré certains quiproquos, tout ce monde vit en amitié et en religion, excepté Sophie qui est à mi-chemin.

Histoire quelque peu artificielle, avec toutefois de bonnes réparties, de bons moments, mais d'une religiosité trop appuyée.

A. C.

Mon Américain, par Marcelle Péliissier, Ed. St-Augustin. St-Maurice, coll. Yves et Colette, 1964. 15 × 20 cm. 140 pages. Ill. de Marcel Chica. Fr. 5.70.

Cette histoire est la suite de la précédente. Sophie a maintenant dix-neuf ans. Elle s'est mariée ; elle a empêché le suicide d'une amie ; avec un héritage imprévu, elle a sauvé son beau-frère de la honte. Puis elle a reçu plusieurs demandes en mariage... Ah ! l'Américain ! direz-vous en pensant au titre ? Non, son camarade de toujours qui a échappé à la mort, le fils de l'excellente M^{me} Biselier, la vaillante et la chrétienne.

Ce livre renferme quelques passages bien émouvants ; la foi catholique le conditionne.

A. C.

Lettres de mon Moulin, par Alphonse Daudet. Ed. Gautier-Languereau, Paris, 1970, 17,5 × 24 cm. 244 pages. Ill. de lithographies de personnages, de paysages, de monuments. Fr. 25.—

Magnifique présentation des « Lettres de mon Moulin ». Elles ont enchanté notre enfance et continuent à enchanter ceux qui les lisent.

Ces récits savoureux révèlent toute la Provence, ses herbes parfumées, le chant des cigales, le ciel étoilé, le bon sens des bergers, la sensibilité et l'humour des habitants.

Ce qui augmente l'intérêt du livre, c'est l'introduction de Marie Mauron dans laquelle elle évoque toute l'histoire provençale, sa lumière, ses chants de troubadours... la Provence, province multiple dans son unité.

Mistral, Daudet ont compris son esprit, sa poésie, sa sensibilité.

Les illustrations, personnages, paysages, monuments sont d'admirables lithographies choisies dans les musées de Provence et qui la font revivre telle que Daudet l'a vue.

N. M.

b) Nature et animaux

Champion du Désert, par Joseph Wharton Lippincott, trad. Leo Laeck. Ed. Delagrave, Paris. 22 × 28 cm. 154 pages. Ill. de Maurice Parent.

Un bel écrin pour un joyau : voilà comment se présente ce volume. Dès les premières lignes notre attention est conquise, l'intérêt s'éveille et on ne lâche plus ce livre avant la dernière page. C'est l'histoire du chien courant Reddy, perdu dans la forêt des Montagnes-Rocheuses lorsqu'il était un chiot et adopté et élevé par un vieux loup solitaire. Comment Reddy devenu un superbe chien, fut apprivoisé par le garde-forestier Johnny, quels furent ses exploits, tout cela vous le découvrirez, avec maints détails passionnants sur la vie des animaux sauvages de cette partie des Etats-Unis. Une mention spéciale pour les illustrations : une réussite artistique.

J. G.

Le Comportement des Oiseaux, par J. Sparks (auteur) et M. Cuisin (traducteur). Paris. 18 × 11 cm. 159 pages. Ill. de D. Andrews.

Ce guide plaira aux enfants et aux adultes.

Aux enfants par ses nombreuses et intéressantes images d'oiseaux. Aux adultes par les commentaires qui les accompagnent.

N. M.

Salicorne, par Marcelle Vérité. Delagrave, Paris, 1970. 20 × 26 cm. 118 pages. Ill. de Romain Simon.

Histoire merveilleuse où l'action et la description se complètent.

Le lecteur saura à la fin du récit si Salicorne, le maître taureau du domaine de la Bastide-Blanche, sera vendu à l'Argentin Perez. Il fera aussi connaissance avec la Basse-Camargue, ses étendues d'herbes sèches et de roseaux, ses déserts scintillants de sel, ses marais.

A côté des deux enfants du domaine, Perdigoulette et Muge, apparaîtront des compagnons du monde des animaux : l'effraie « Bleu l'Oli », le sanglier « Mourven », les flamants s'envolant comme un nuage rose.

Toutes sortes de coutumes étranges remontant à la nuit des temps seront révélées : coutumes des gardians et des gitans. Belles illustrations pleines de mouvement et de couleurs.

N. M.

Encyclopédie en Couleurs de la Botanique, par J.-M. Thomas Domenech. Marabout Université, Verviers, 1970. 18 × 11,5 cm. 192 pages. Ill. originales de l'édition espagnole.

Voici un ouvrage que je recommande aux adolescents et plus particulièrement encore aux enseignants. Ils y trouveront des explications et des schémas sur la composition de la cellule végétale, puis une présentation assez exhaustive des végétaux unicellulaires, des lichens...

La deuxième moitié de l'ouvrage est consacrée à la description de l'appareil végétatif et reproducteur de la plante.

Une aubaine pour un prix modeste !

M. E.

c) Géographie - Voyages

Visitons ensemble : La France, par R. J. Harrison Church. Editions Bias, Paris, 1969. 24 × 19 cm. 63 pages. Ill. de nombreuses photographies.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est une traduction de l'anglais et ainsi que le signale l'éditeur : « Il est possible en effet que les étrangers soient meilleurs juges que nous en la matière ».

Pour le soussigné qui a parcouru de nombreuses régions françaises, il semble bien que l'auteur ait présenté la France de façon très objective. Par le texte et l'image, il traite du pays, de Paris, des principales régions et provinces de France, il ajoute un bref mot d'histoire, quelques informations sur les lieux.

Je recommande vivement cet ouvrage en souhaitant que les autres titres parus soient aussi bons.

M. E.

d) Sports et loisirs

Pied à la Planche, par Innes Ireland. Bib. Marabout, Ed. Gérard, Verviers, 1970, 18 × 11,5 cm. 253 pages. Ill. de nombreuses photographies.

Quelques-uns d'entre vous se souviennent de Innes Ireland, pilote de formule 1 pour Lotus et le BRP. Il raconte ces dix années passées au service du monde automobile, il évoque les heurs et malheurs, lève le voile de certains aspects peu glorieux de cette jungle.

Il souligne la part prépondérante prise par la finance, les notions de rentabilité remplacent le sport de telle sorte que la compétition automobile devient un enfer. Innes Ireland regrette l'époque héroïque où, entre les courses, l'humour, l'insouciance, la camaraderie étaient les vertus cardinales des pilotes.

Sans toujours suivre l'auteur dans toutes ces démonstrations, le lecteur lira avec intérêt cette fresque de l'automobilisme, les coulisses de l'exploit, exploit qui paie un lourd tribut à la mort.

M. E.

e) Dictionnaire français

Dictionnaire du Français contemporain, par Jean Dubois, professeur à Paris-Nanterre, René Lagane, maître de conférences à Paris-Nanterre, Georges Niobey et Didier Casalis, secrétaires généraux de la rédaction des dictionnaires La-

rousse, Jacqueline Casalis, agrégée de l'Université, et Henri Meschonnic, maître de conférences à l'Université de Paris-Vincennes. Ed. Larousse-Enseignement, Paris, 1971. 14,5 × 19,8 cm. 1248 pages. Fr. 23.80.

Ce dictionnaire convient tout spécialement aux élèves de fin de primaire ou de l'enseignement secondaire et aux étrangers apprenant notre langue. Il contient quelque 25 000 termes employés aujourd'hui en français. Les dérivés et les composés sont l'objet d'un groupement logique basé sur la morphologie et la sémantique. Les auteurs ont réuni les formes grammaticales apparentées et ils ont eu soin de faire place en deux ou trois articles aux homonymes de sens différents : cabinet (pièce réservée), cabinet (de réception, clientèle), cabinet (ministère, chef de cabinet). La prononciation suit chaque mot ; elle est en alphabet phonétique international.

L'ouvrage ne repose pas sur l'étymologie, mais bien sur l'usage actuel de la langue et sur la construction de la phrase contenant le terme désigné. Lorsque c'est nécessaire, celui-ci est accompagné d'indications telles que : familier, très fam., populaire, argot ; ou bien : langue écrite, soignée, littéraire, etc. Ce dictionnaire repose donc avant tout sur la phrase, les définitions étant suivies d'exemples d'équivalence (l'addition comprend le service = le pourboire donné au serveur). Une flèche montante ou descendante indique le degré d'intensité des synonymes.

En ouvrant le livre, on trouve le système phonétique international avec des exemples, la liste des abréviations, la conjugaison de 85 verbes des trois groupes, plus un tableau des suffixes et des préfixes. Au cours des pages figurent 90 « encadrements » réservés à des termes grammaticaux (emploi, fonction) ainsi qu'à des particules (vice-) et au sens de mots voisins. En fin de volume est dressée la liste des principaux proverbes.

Ajoutons que ce dictionnaire remarquablement pensé et réalisé a été préalablement testé en classe. En complément, un livret méthodologique indiquant les possibilités d'emploi est livré gratuitement avec chaque exemplaire. C'est assez dire le sérieux de cette entreprise.

A. C.

f) Nous avons reçu :

Elsie, par Marie Costantini. Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1967. 14,5 × 19,5 cm. 252 pages. Fr. 7.50.

Une histoire qui se passe au temps où nos grand-mères étaient petites, où l'on ne connaissait ni les avions, ni les autos, ni l'électricité.

N. M.

Bob Morane : Les Cavernes de la Nuit, par Henri Vernes. Pocket Marabout, Verviers, 1970. 18 × 11,5 cm. 154 pages. Un de plus ! Le surhomme insubmersible, incombustible, antichocs, antimagnétique commence à nous lasser !

M. E.

III. Bibliothèques populaires

Romans (anticipation), récits et nouvelles

La Frontière. Des Barbelés entre les Hommes, par Paul Tabori, trad. de l'anglais par Anne Mesritz. Ed. Gérard et Co., Verviers (Belgique), série « Evasion », distr. en Suisse par les Ed. Spes, Lausanne. 11,5 × 18 cm. 280 pages.

Peu après la Grande Guerre, celle de 1914-1918, un cartographe, jeune marié, dérangé dans son travail par l'arrivée subite de sa jeune femme, commet une erreur dans le tracé des limites territoriales de deux pays. Cette déviation, minuscule sur le papier, fait passer la frontière de la Neustrie et de la Franconie au milieu de la grand-rue d'un village. Cela déclenche en cascade une foule d'événements désagréables, des représailles, des injustices et des frustrations. Ce roman nous fait toucher du doigt le danger qu'il y a, pour les faiseurs de politique, à jouer de manière arbitraire avec le destin de paisibles populations.

J. G.

L'Étrange Cas du Dr. Jekyll et de Mr. Hyde, par R. L. Stevenson, trad. Ch. A. Reichen. Ed. Gérard et Co., Verviers (Belgique), Bibliothèque Marabout, série « Fantastique », distr. en Suisse par les Ed. Spes, Lausanne. 11,5 × 18 cm. 173 pages.

Excellente idée que de rééditer ce fameux roman dans la série fantastique des Marabout. Cela nous fait mieux mesurer l'extraordinaire différence de style (bravo à l'excellente traduction de Charles-Albert Reichen !) entre Stevenson et les auteurs habitués de ce genre de littérature. Du temps de Stevenson les écrivains donnaient encore toute son importance à l'écriture, alors que maintenant trop souvent, hélas ! il n'importe plus que de trouver des aventures, et encore des aventures fantastiques, sans se préoccuper de leur valeur en tant que telles et en négligeant trop souvent la langue. Et tant pis pour les lecteurs... J. G.

Billemium, par J. G. Ballard, trad. de l'anglais par Lionel Nassun. Gérard et Co., Verviers (Belgique), coll. Bibliothèque Marabout, distr. en Suisse par les Ed. Spes à Lausanne. 11,5 × 17,8 cm. 241 pages.

Un recueil de nouvelles publié par un spécialiste du genre, qui nous introduit dans un monde étrange et angoissant. « Et cette angoisse est d'autant plus cruelle qu'elle ne découle pas seulement de l'imagination fantastique de l'auteur, mais aussi de la conviction que ce monde étouffant pourrait bien être le nôtre un jour » dit-on à propos de ce livre. Cette phrase résume bien l'impression qui se dégage de chacune de ces histoires courtes et denses. On aime ou on déteste... J. G.

Harry Dickson 9, par Jean Ray. Marabout, Verviers, 1970. 18 × 11,5 cm. 370 pages.

Spécialiste des nouvelles extraordinaires, Marabout publie une nouvelle fois Jean Ray et son héros Harry Dickson. Dans ce volume, vous trouverez cinq aventures intégrales : « La conspiration fantastique », « Le studio rouge », « La maison du grand péril », « Le dancing de l'épouvante », « L'homme au mousquet ». M. E.

Les Greniers vides, par Jean Follonier. Ed. V. Attinger, Neuchâtel, 1970. 13 × 19 cm. 200 pages. Couv. ill. et 10 photos hors-texte. Fr. 17.50.

Le Bulletin bibliographique a rendu compte de « Valais d'autrefois », l'ouvrage précédent de Jean Follonier. Aujourd'hui, notre collègue valaisan offre à ses lecteurs un livre de semblable inspiration. « Les Greniers vides », sont divisés en quatre parties. « L'Amour » montre ce qu'étaient au temps jadis l'initiation, les rendez-vous, les fiançailles et le mariage, mais aussi les punitions du péché de chair. « Les Art populaires » sont un chapitre qui traite des artistes anonymes, de celui qu'on baptisa « Le Déserteur », puis des conteurs, des artisans créateurs de merveilles, des brodeuses, des marchands d'images et aussi... des « écumeurs », ces roués pillards qui ont enlevé presque pour rien les œuvres du passé et vidé les greniers.

« La Vie communautaire » relate les efforts d'un peuple quand seule l'union permet de construire bisse, fontaine, chalet, d'organiser l'alpage et la surveillance du troupeau, de fabriquer le fromage. Après quoi l'auteur nous fait assister à des assemblées d'anciennes confréries et consacre quelques pages à l'acquisition du droit de bourgeoisie. Enfin, il dénonce les accommodements avec le Diable et le Bon Dieu auxquels de bons chrétiens (Valaisans ou autres) peuvent consentir.

Il y a beaucoup d'amour envers son pays, beaucoup de regrets aussi face à la lente disparition d'un passé poétique, et encore passablement d'humour dans le livre précieux de Jean Follonier. A. C.

Voyage d'un Emmuré, récit, par Sigmund Rukalski. La Baconnière, Neuchâtel, 1970. 13 × 18 cm. 200 pages. Fr. 15.—

Menacé, fuyard, trahi, prisonnier dans un wagon puis en cellule parmi la vermine et la puanteur des promiscuités, enfermé dans un camp de la mort, puis libéré, réfugié... C'est l'horrible cauchemar d'un jeune entre 16 et 20 ans ; mais un cauchemar vécu par l'auteur, aujourd'hui docteur

en philosophie, naturalisé Canadien et professeur de français aux Antilles.

Récit d'« une lutte désespérée » écrit l'auteur dans son avant-propos. Lutte contre soi-même alors que tout chavire, que chacun, menacé, est l'ennemi de chacun, qu'on se heurte à l'indifférence et au dégoût, tandis que remonte sans cesse le souvenir de la mère, de l'enfance, de la maison et de chères images. Alors la notion de temps est niée et s'installent dans un coin du cerveau des obsessions. Comment de telles épreuves ne marqueraient-elles pas un rescapé ? C'est toute la psychologie de l'abandon, de la peur, de la désespérance et de l'à quoi bon qui est ici révélée par une écriture et un talent remarquables.

Mais l'auteur n'entend semer ni la haine ni la vengeance. S'abstenant de fournir des noms de pays ou de personnes, il veut seulement donner à réfléchir sur les temps absurdes récemment traversés, désirant, ainsi qu'il le dit encore, laisser « un témoignage humain d'une époque inhumaine ».

A. C.

Philosophie, psychologie, idées

L'Intelligence efficace. Sous-titre : **Comprendre, Savoir, Agir**, par Alain Sarton. Marabout, Verviers, 1970. 18 × 11,5 cm. 313 pages.

Tout commence par une batterie d'aptitudes verbale, numérique et spatiale que le lecteur remplira s'il le désire. Bonne introduction qui permettra à chacun de mesurer son Q.I. Pardon ! son quotient intellectuel ! Plus classique dans l'ordonnance, l'ouvrage présente ensuite la fonction vitale de l'intelligence, les différences intellectuelles, la mesure de cette faculté et ses composantes.

Dans la deuxième partie, l'auteur décrit les stades du développement de la naissance à l'adolescence, de l'âge adulte au troisième âge. La lecture de ce traité est rendue agréable par les nombreux exemples choisis qui émaillent le texte.

Hésitez-vous encore à lire cet ouvrage ? « Tout le monde se plaint de sa mémoire ; jamais de son intelligence », dit-on. Et pourtant ! M. E.

L'Éthique, de Spinoza, et **Spinoza, Textes choisis**, présentation et traduction de Louis Millet, agrégé de philosophie, Dr ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble et directeur de l'Institut de psychologie de cette ville. Ed. Bordas (Textes philosophiques), Paris, 1970. 11,3 × 16,5 cm. 2 vol., le premier de 256 pages, le second de 128 pages. M. Millet a accompli le travail considérable d'une traduction nouvelle de « L'Éthique ». En maint endroit, il justifie sa propre acception de tel terme et dénonce quelques erreurs commises par d'autres traducteurs. De nombreuses notes et un index éclairent le sens donné par Spinoza à certains mots tout en redressant du même coup des interprétations contestables.

L'Éthique parut en 1677, peu après la mort du philosophe. Descartes eut certainement de l'influence sur sa pensée. C'est un traité de l'existence de Dieu et de la conduite humaine où tout est démontré par la méthode géométrique, où tout est basé sur la raison. Il propose « trois genres de connaissances », sensible, conceptuelle, intuitive ; et il est à l'origine de diverses conceptions philosophiques ultérieures. C'est une œuvre difficile construite sur des propositions (lemmes), des axiomes suivis de définitions, de démonstrations, d'explications critiques (scolies). Elle comprend cinq parties : Dieu, nature et origine de l'esprit, origine et nature des sentiments, la servitude humaine (forces des sentiments), la puissance de l'entendement (ou la liberté humaine).

Dans l'autre recueil — Textes choisis — M. Ls Millet donne les dates principales qui jalonnent la vie de Spinoza et la liste de ses œuvres. Puis il propose divers textes extraits de l'Éthique, du Court traité de Dieu, de l'homme et de la santé de son âme, du Traité de la purification et de l'entendement, du Traité politique, du Traité théologico-politique et de quelques Lettres. Ici aussi des notes, des définitions et un index rendent plus aisées certaines interprétations. A. C.

L'Un et le Divers ou la Cité européenne, par Denis de Rougemont. A la Baconnière, Neuchâtel, 1970. 10,5 × 18 cm. 66 pages.

Il s'agit d'une communication à l'Académie des sciences morales et politiques à Paris, faite en mars 1969, intitulée « Pour une définition nouvelle du fédéralisme », et d'un discours prononcé à l'Université de Bonn le 15 avril 1970 lors de la réception du Prix Robert Schumann : « La Cité européenne ».

L'auteur démontre l'interdépendance des Etats dans tous les domaines. Reprenant une pensée d'Héraclite, il affirme que « c'est de la lutte des contraires que procède la plus belle harmonie » et que le fédéralisme n'exclut nullement la diversité. Il s'agit de concilier les besoins et l'originalité des régions avec leur participation à un vaste ensemble. Il procède à « l'analyse fédéraliste d'une situation » et en décrit les étapes. Il aborde les questions d'urbanisme, les soucis de l'université (culture générale ou formation de spécialistes) tout en proposant des remèdes dictés par la raison. Il pose la question : « Comment devenir assez grand pour être assez fort, tout en restant assez petit pour être libre ? » « Grandes unions et (...) petites unités fonctionnelles. » Il conclut cette communication en assurant que le fédéralisme « a plus d'avenir que de passé ».

La Cité européenne, discours qui occupe la deuxième partie de la brochure, est basée selon Denis de Rougemont sur l'unité de culture et sur « la coexistence féconde des contraires » (v. plus haut Héraclite). Le penseur suit le cheminement des institutions : la Grèce = la cité ; Rome = l'Etat ; le christianisme = amour, service, vocation secrète, et aussi « contradiction au cœur de l'Être. » A ces trois valeurs viennent s'ajouter « la source germanique (... honneur, fidélité), la source celtique (rêve, quête du Graal, mystique), l'apport arabe (... poésie amoureuse) et l'apport slave. Tout cela perturbé par la démesure, l'anarchie et les arts importés. L'ensemble de ces courants crée des « couples d'antinomies inséparables », ils font de l'Europe la « patrie de la diversité ». Mais c'est par l'union qu'on sauvera chacune des autonomies. A « culture pluraliste (...) union fédérale ».

Qu'est-ce qui s'y oppose ? C'est « l'Etat nation », ce concept sur lequel on bute depuis un quart de siècle. Il faut choisir entre « niveau de vie quantitatif » et « mode de vie qualitatif », entre « puissance » européenne qui ferait d'elle seulement un « troisième Grand » et « Cité européenne (...) rendue à l'usage de l'homme ». Denis de Rougemont conteste la nécessité des frontières, limites « absurdes » qui gênent « ce qu'il faudrait aider », sans pour autant « arrêter ce qui devrait l'être ». Il assigne pour but à l'Europe, telle qu'il l'entrevoit, de permettre « plus de sève (...) plus de sens à la vie ». A. C.

Histoire

Bastogne, la Bataille des Ardennes, par P. Elstob. Marabout, Ed. Gérard, Verviers, 1970. 18 × 11,5 cm. 189 pages. Nombreuses photographies et quelques croquis.

Cette collection : « Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale » tente de souligner les grands faits militaires qui ponctuèrent le dernier grand conflit européen. Divisée en séries, elle présente les grandes batailles, les campagnes, les armes.

Dans le premier ouvrage, l'éditeur présente la guerre éclair à travers la Belgique menée par les troupes allemandes en décembre 1944. Ce sursaut nazi faillit bien prolonger la guerre de quelques mois. M. E.

La Sicile, Débarquement surprise, par M. Blumenson. Marabout, Ed. Gérard, Verviers. Série : « Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale », 1971. 18 × 11,5 cm. 189 pages. Nombreuses photographies et quelques croquis.

Saura-t-on jamais si ce débarquement fut décisif ou superflu ? Les alliés n'étaient pas unanimes sur la portée de cette offensive. Et pourtant, le 10 juillet 1943, lorsque la campagne est lancée, les Allemands sont surpris et appellent des renforts. La rapidité d'exécution de l'envahisseur permet la destruction d'un important matériel et la neutralisation de troupes nazies et italiennes. M. E.

La Bataille d'Angleterre, Spitfire contre Messerschmitt, par E. Bishop. Marabout, Ed. Gérard, Verviers. Série : « Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale », 1970. 18 × 11,5 cm. 189 pages. Nombreuses photographies et quelques croquis.

Raconter ces épisodes connus serait fastidieux. Ces péripéties de la Seconde Guerre mondiale rappellent la justesse du mot de Churchill : « Jamais un si grand nombre d'hommes ne fut redevable d'autant à un si petit nombre. » La bataille d'Angleterre devait durer quelques jours, elle s'éternisa et même amena un vainqueur que d'aucuns voyaient déjà revêtu du linceul du vaincu. M. E.

La Suisse, Terre d'Asile ? par Alfred A. Häslar, trad. de l'allemand par Philippe Schwed. Ed. Rencontre, Lausanne, 1971. Ed. allemande chez Ex Libris Verlag, Zurich, 1967. 14,5 × 19,5 cm. 400 pages plus 16 d'illustrations. Fr. 13.80. L'ouvrage a pour sous-titre : La politique de la Confédération helvétique envers les réfugiés — 1933 à 1945.

La Suisse, terre d'asile ? Il convient de remarquer le point d'interrogation. Ainsi que le souhaite l'auteur, ce livre se veut un avertissement. Il demeure actuel.

Elles sont douloureuses les pages d'histoire retracées ici en ce qu'elles nous montrent la sécheresse de l'administration, la toute-puissance du règlement et l'attitude figée et regrettable du conseiller fédéral von Steiger et de son chef de division de police H. Rothmund. Mais ils ne furent pas les seuls coupables. Il y eut les rédacteurs de journaux frontistes, toutes ces voix soi-disant nationales qui, maudissant le Juif, appelaient à un refoulement plus impitoyable encore. La responsabilité de la marque « J » sur les passeports israéliens n'est-elle pas le fait des services du sieur Rothmund davantage que celui du Gouvernement allemand ?

De l'autre côté, il y eut le grand cœur de ceux qui, inlassablement, œuvrèrent pour obtenir des conditions meilleures d'internement et d'accueil, ces hommes et ces femmes, journalistes, députés, écrivains, artistes, etc. qui osèrent braver ordres et censure. Leurs noms sont cités et ils le méritent grandement.

Indiscutablement, il y eut coupure entre la majeure partie du peuple et ses autorités. Les documents cités, appels, lettres, articles — dont plusieurs sont poignants — montrent la vie dans les divers camps, les risques des passages clandestins, les souffrances endurées par ceux qui croyaient en la Suisse.

Disons encore qu'avec l'autorisation de l'auteur, le traducteur — dont un entretien récent sur les ondes de Radio-Sottens a montré qu'il est très au courant de la question — a pu ajouter quelques notes éclairantes à ce livre qui complètent une chronologie fort utile, une statistique, des pages de photos et un index des noms cités. Les sources (parmi lesquelles le rapport du professeur Carl Ludwig) sont abondantes et irréfutables.

Il s'agit donc d'un ouvrage précieux et courageux auquel on se référera souvent. A. C.

Archéologie

L'Univers de l'Archéologie, Technique, Histoire, Bilan, par Guy Racht. Gérard et Cie, Verviers, Marabout Université, 1970. 11,5 × 18 cm. 2 vol. de 320 pages chacun. Nombreuses ill. en noir et en coul., cartes, plans, tableaux.

La formation du « fouilleur », le financement et l'organisation de la fouille, le traitement des objets, leur datation, la constitution d'un dossier, puis l'histoire de l'archéologie à travers les temps et les pays ainsi que les grands découvreurs, voilà la matière du premier tome de cette somme immense.

Le second volume est consacré au « bilan de l'archéologie » à travers les diverses périodes et l'univers entier. On le voit, c'est un vaste domaine, que l'auteur enserrme et organise admirablement, et dans lequel s'inscrit l'histoire de l'humanité. Ce dernier tome se ferme sur l'indication des sources des illustrations (abondantes et originales), une quinzaine de tableaux chronologiques et une bibliothèque copieuse.

Sans doute nous offre-t-on là un des ouvrages de vulgarisation les plus complets. A. C.

Théâtre

Edipe-Roi, par Sophocle, traduction Maurice Vérice. Bordas, Paris, 1970. 17,5 × 11 cm. 128 pages. Quelques photographies.

Les petits classiques Bordas, publiés sous la direction de Fernand Angué comportent la traduction avec une notice sur les origines du théâtre grec, une biographie de Sophocle, une étude générale de son œuvre, une analyse méthodique de la pièce, des notes, des questions des sujets de devoirs. La documentation iconographique bien choisie illustre ces petits livres. M. E.

La Répétition ou l'Amour puni, par Jean Anouilh. Ed. Bordas (Classiques contemporains), Paris, 1970. 11 × 16,5 cm. 128 pages. Ill. de photos.

Les Classiques contemporains Bordas, placés sous la direction de Fernand Angué, présentent des pièces de théâtre dont le succès est connu. Ainsi en est-il de cette « Répétition » qu'analyse Philippe Sellier, agrégé des lettres et maître-assistant à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris.

On a d'abord une présentation de l'auteur avec la liste de ses œuvres (dates des créations), une situation de « l'univers d'Anouilh », une bibliographie, la donnée de l'argument fondé sur « La Double Inconstance » de Marivaux, puis la pièce elle-même. Non pas complète, mais suffisamment pour une connaissance des moments essentiels. A tout instant, Philippe Sellier introduit des notes éclairantes, des questions qui obligent à la réflexion. Conçue pour des lycéens, des étudiants en lettres et des amateurs de théâtre, cette brochure se termine par une analyse structurale de la pièce et des personnages, par des échos et jugements critiques, enfin par des propositions de sujets d'étude destinés aux élèves des classes de littérature. A. C.

Rhinocéros, par Eugène Ionesco. Ed. Bordas (Classiques contemporains), Paris, 1970. 11 × 16,5 cm. 192 pages. Ill. de photos.

Cette pièce étonnante, c'est Claude Abastado, agrégé, maître-assistant à la Faculté des lettres et sciences humaines de Nanterre, qui la présente. Il la fait précéder d'un portrait d'Ionesco et de divers « visages » de cet auteur vus par quelques écrivains, puis d'une étude de ce théâtre et de citations de divers écrits du dramaturge. Suivent une liste des œuvres, une bibliographie et les dates de création théâtrale (lieu, metteur en scène, distribution). Tout ce prologue nécessaire est prolongé par une étude de la conception qu'Antonin Artaud se faisait du « théâtre de la cruauté », ainsi que par une « Introduction à Rhinocéros ».

Ici, comme dans l'ouvrage précédent, nous avons une étude méthodique de la pièce, des notes et des questions. Le livre se clôt sur une analyse qui concerne le mouvement dramatique, les images scéniques (« symphonie thématique »), les personnages, le langage, les significations de « Rhinocéros » ; enfin sont fournis des documents, des jugements critiques, les réponses que leur donna Ionesco et des « thèmes d'étude et de réflexion ». A. C.

Cinquante Ans de Théâtre, 1919-1969, par Paul Surer. Société d'enseignement supérieur, Paris, diffusion Spes, Lausanne, 1969. 17 × 23 cm. 464 pages sur papier glacé. Couv. ill. de A. Chochon, Grand Prix de Rome, plus 147 photos. Fr. 65.—

Ce livre me paraît être un maître-ouvrage. Choix subjectif sans doute, mais tout à fait valable, 37 dramaturges et 7 animateurs sont recensés. L'auteur ne s'est pas contenté d'une vue générale sommaire. Chaque écrivain de théâtre, mort ou vivant, est l'objet d'une notice biographique avec photo suivie de l'énumération des œuvres, de l'étude loyale et sereine de certaines d'entre elles, de leur situation dans le théâtre contemporain et des thèmes où se meuvent les dramaturges examinés. Outre les photos de ces derniers, une très abondante illustration montre de grands acteurs dans leurs rôles, tandis que sont transcrites les paroles prononcées au cours des scènes reproduites.

L'ouvrage est en deux parties : l'entre-deux guerres, 1919-1939, et le temps présent de 1939 à nos jours. Dans la première sont présentés les animateurs de la scène (Copeau et le Cartel des Quatre), le théâtre comique (de la comédie légère à la comédie romantique en passant par la satire), le théâtre psychologique (Vildrac, Amiel, Géraldy, J.-J. Bernard), les violents (Lenormand, Raynal, Passeur). Viennent ensuite « quatre maîtres » : Claudel, Giraudoux, Cocteau, Anouilh.

La seconde partie nous entretient de la décentralisation théâtrale, de J.-L. Barrault et Jean Vilar, de la conception dramatique selon Mauriac, Montherlant, Sartre et Camus, de la farce et de la comédie dans les œuvres d'Audiberti, M. Aymé, Roussin, Marceau, Obaldia et Françoise Sagan. Le dernier chapitre est consacré au « Théâtre nouveau » auquel appartiennent Tardieu, Beckett, Adamov, Genet, Ionesco et Arrabal.

Pareillement à tous les arts, le théâtre subit une mue profonde. Dans sa conclusion, Paul Surer en examine la vocation, le sens où il pourrait aller, ce qu'en attend le public qui, lui aussi, a changé. Il termine par un appel à la juste appréciation de la condition humaine et par le vœu que le théâtre redevienne poésie et fête.

L'ouvrage est complété par une abondante bibliographie, un index des noms cités (Max Frisch est omis) et une vingtaine de pages blanches où le lecteur pourra consigner ses notes.

Pour ma part, je ne saurais dire assez de bien ni assez recommander ce livre auquel l'amateur de théâtre viendra souvent se référer. A. C.

Arts - Loisirs

La Sculpture en Papier. I. La Géométrie, par André Chabbert, professeur de dessin au lycée Fantin-Latour de Grenoble. Ed. Bordas, Paris, 1970, diffusion Spes, Lausanne. 17 × 24 cm. 96 pages. Ill. en noir. Couv. pelliculée. Fr. 16.—

Mise à l'épreuve en France dans des classes secondaires de 6^e et de 5^e, cette méthode développe les aptitudes manuelles et plastiques. Elle repose sur l'emploi du papier pour construire des figures à trois dimensions, des volumes géométriques sur lesquels jouent les ombres et la lumière. D'où l'appellation de « sculpture en papier ».

Une première partie présente l'outillage et les matériaux ; une seconde « les effets plastiques inspirés des surfaces et des solides géométriques ».

Les procédés de façonnage (tracé, pliage, découpage, modelage du papier, collage) sont décrits en des textes clairs accompagnés de nombreuses planches démonstratives. Il en va de même pour la transformation en relief des surfaces, puis des solides.

Ces premières notions acquises, on passe aux effets plastiques inspirés par les différentes formes : décoration, stables et mobiles, fleurs et animaux. Ainsi sont exercées les facultés manuelles et intellectuelles des enfants. Cet ouvrage pédagogique concourt au développement de leur sens esthétique et les amène à d'étonnants résultats. Trois autres suivront concernant la flore, les animaux et l'homme. A. C.

Les Bijoux, par P. Hinks, trad. E. Dahl. Librairie Larousse, coll. Poche couleurs, Paris. 11 × 18 cm. 159 pages. Ill. de N. Battersby.

Ce livre fait partie d'une collection dirigée par Jean Rostand et Louis Armand, tous deux membres de l'Académie française. C'est dire qu'elle se targue d'un parrainage illustre, et qu'elle tient les promesses que ce parrainage implique : présentation impeccable, richesse des documents photographiques et dessins, splendeur des couleurs, texte hautement intéressant et bien écrit, index, références très détaillées. A travers l'histoire des bijoux depuis les primitifs aux modernes, nous revivons l'histoire tout court. A noter que dans cette même collection, « les bijoux » est le premier d'une série intitulée : arts décoratifs, mais qu'il y a

d'autres séries déjà abondamment illustrées : sciences naturelles, sciences et techniques, vie pratique.
A recommander vivement.

J. G.

Je restaure et entretiens les Objets d'Art et Meubles anciens, par Françoise Lambert. Ed. Gérard et Co., Verviers (Belgique), coll. Marabout-Flash, distr. en Suisse par les Ed. Spes à Lausanne. 11,5 × 11,5 cm. 152 pages. Ill. de Lucien Meys, et dessin de Françoise Lambert. Couverture : Henri Lievens.

Le bricolage est de plus en plus à la mode, et par conséquent les livres parus à ce sujet foisonnent ! Mais ce numéro 319 de la collection Marabout-Flash mérite une mention honorable et rendra de grands services aux heureux possesseurs de meubles et objets d'art ancien. Il donne quantité de conseils, d'astuces, d'idées pour l'achat, l'entretien, la réparation et l'usage parfois original de ceux-ci.

Un chapitre est aussi consacré à la brocante et aux trouvailles du marché aux puces. De quoi faire rêver ou de vous donner de bonnes idées !

J. G.

Les Fleurs de mon Jardin, par François Meuwissen. Marabout-Flash. Verviers, 1970. 11,5 × 11,5 cm. 157 pages. Ill. de croquis, dessins en noir et blanc.

Cette petite « encyclopédie » apprendra aux lecteurs les secrets d'une culture réussie : plantation des bulbes, semis, repiquages, bouturage, etc.

Il permettra à ceux qui s'y intéressent d'être toujours au courant des dernières techniques et nouveautés.

N. M.

Pelouses et Arbustes de mon Jardin, par François Meuwissen. Marabout-Flash, Verviers, 1970. 11,5 × 11,5 cm. 152 pages. Ill. de dessins et croquis d'outils, de procédés, d'arbres.

Ce petit volume apprendra au lecteur et à l'amateur de jardin comment il doit s'y prendre pour semer, tondre, arroser, fertiliser son gazon, pour venir à bout des mauvaises herbes, réparer les creux ou les bosses, regarnir les endroits dénudés.

De plus ce Marabout-Flash renseigne sur les conifères et les arbustes des haies.

N. M.

Les Arbustes de Jardin, par P. Hunt, traduit de l'anglais par C. Riou. Poche couleur Larousse, Paris, 1970. 11 × 18 cm. 155 pages. Ill. par le Design Bureau.

Voici un guide fort bien fait qui rendra service aux propriétaires de jardin désireux d'en savoir plus sur les arbustes d'ornementation ou de découvrir des espèces plus rares. On y trouve des conseils pertinents concernant l'utilisation et le choix des arbustes en fonction du terrain, leur plantation et les soins qu'ils requièrent.

Ce dictionnaire admirablement illustré des principales espèces est susceptible d'intéresser aussi bien le profane que l'amateur averti.

N. M.

Travaux d'intérieur, cuisine, hygiène

Tricot, Crochet, Layette, Premier Age, par Françoise van Oudenhove. Marabout-Flash, Verviers, 1970. 11,5 × 11,5 cm. 156 pages. Ill. de photographies, croquis, reproductions de patrons.

Ce petit livre aidera les mamans à préparer la layette du bébé, à habiller les tout petits, à garnir leurs chambres. Les explications me semblent complètes et précises.

Les photographies donnent envie d'exécuter les modèles proposés.

N. M.

I. Tricot, Crochet, Homme, Enfant. II. Dames, Jeunes Filles, par Françoise van Oudenhove. Gérard et Co., Verviers (Belgique), distr. en Suisse par les Ed. Spes à Lausanne. 11,5 × 11,5 cm. 158 pages. Ill. Lucien Meys, photo, modèle et patrons : Phildar.

Sous une jaquette d'Henri Loevens, ces deux volumes cachent une mine de renseignements, de modèles de tricots et

d'ouvrages au crochet qui plairont à toutes les Pénélopes en mal d'idées. Pour chaque modèle, une illustration et un patron, ainsi que des explications pour trois ou quatre tailles différentes, ce qui est bien pratique.

J. G.

Le Guide Marabout de la Viande, de la Volaille et du Gibier, par Ninette Lyon. Ed. Gérard et Co., Verviers (Belgique), coll. Marabout service, distr. en Suisse par les Ed. Spes, Lausanne. 11,5 × 18 cm. 326 pages.

Ce livre est une réédition revue et complétée de deux livres du même auteur « Viandes à tous prix » publié chez Fayard et « Volaille et gibier » publié chez Stock.

Excellent guide, richement illustré, qui aidera grandement les cuisiniers curieux, avides de recettes inédites, gourmands, aimant les bons petits plats, et ceux aimant recevoir des amis. Pour chaque recette vous trouverez une référence indiquant le genre de cuisson auquel elle appartient : vite faite, économique, grande cuisine, etc., une autre indiquant les vins recommandés, le temps de préparation, le temps de cuisson. La première partie du livre traite à fond des connaissances de base, et dans cette partie, chacun peut y trouver de quoi parfaire ses propres connaissances.

Un bon et beau livre à recommander.

J. G.

Guérir mieux par la Diététique, par R. Ribourdouille. Gérard et Co., Verviers (Belgique) coll. Marabout-Flash. 11,5 × 11,5 cm. 151 pages. Ill. Lucien Meys, couverture : Lagos.

Une intéressante brochure, bien faite et qui complète heureusement celle de « Cuisine Basses Calories » dont nous avons déjà parlé dans ce bulletin.

Vous y trouverez un régime détaillé et des menus pour toutes sortes d'affections : gastriques, intestinales, hépatiques, cardiaques, rénales, etc. Le tout précédé d'un chapitre détaillé intitulé « Manger pour vivre » et fort intéressant.

Ce livre de poche pourra rendre de grands services à tous ceux qui ayant des maladies à la maison, veulent se donner la peine de leur faire un régime convenablement adapté, mais tout de même varié et équilibré au maximum.

J. G.

Nous avons reçu :

Doc Savage, le Pirate du Pacifique, par Kenneth Robeson. Ed. Gérard et Co., Verviers, coll. Pockett-Marabout, distr. en Suisse par Spes S.A., Lausanne. 11,5 × 18 cm. 151 pages. Ill. de Henri Lievens, couv. de Phil. Vandooren.

J. G.

La Chute de Berlin. La Fin du III^e Reich, par Earl F. Ziemke. Ed. Gérard et Co., Verviers, 1970. 11,5 × 18 cm. 190 pages. Nombreuses photographies et quelques croquis. Appartient à la série : « Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale ».

M. E.

La Programmation au Service de l'Entreprise, par Joseph-Marie Michel et José Pierry. Ed. Gérard et Co., Verviers, Marabout-Service, 1970. 11,5 × 18 cm. 190 pages.

M. E.

Comprendre la Statistique. (Sous-titre : Vérités et Mensonges des Chiffres), par M. J. Moroney. Ed. Gérard et Co., Verviers, Marabout-Université, 1970. 11,5 × 18 cm. 445 pages. Ill. de nombreux graphiques.

Cet ouvrage intéressera le spécialiste, l'étudiant et quelques autres personnes, mais il ne figurera pas dans une bibliothèque populaire ! Quelques mots du sommaire pour ceux que cela intéresse : les lois du hasard, la distribution binomiale, multinomiale, de Poisson, normale, l'échantillonnage, etc.

M. E.

60 Mots croisés humoristiques, par Guy Brouty. Ed. Gérard et Co., Verviers, Marabout-Flash, 1970. 11,5 × 12,5 cm. 156 pages. Ill. de Lucien Meys.

Utile en voyage si l'on a du temps, de l'esprit et une âme de cruciverbiste !

M. E.

9. Seriez-vous pour cette suppression, si les programmes étaient allégés ?

réponses	D. inf. D.moy 1 MP 7-9 an Total				
réponses négatives	61 %	57 %	64 %	53 %	59 %
réponses affirmatives	39 %	43 %	36 %	47 %	41 %

10. Autres conditions à envisager pour la suppression des devoirs

Remarques : supprimer l'école - supprimer les classes à plusieurs ordres - avoir des locaux pour travailler seul - un matériel de classe plus individualisé - plus d'heures de petite classe - plus d'exercices d'assimilation en classe - augmentation de l'horaire - classe à niveau intellectuel homogène.

DEVOIRS SURVEILLÉS

11. Existe-t-il un tel service dans votre localité ? forme ? surveillance ?

Remarques : dans l'ensemble, les réponses sont négatives, mais elles ne représentent pas une valeur appréciable. En fait, seules les grandes agglomérations disposent d'un tel système : Neuchâtel (selon les divers collèges), La Chaux-de-Fonds, Peseux, Couvet. Dans peu de cas, leur organisation est faite par classe. Il s'agit plutôt de foyers de quartier, animés par des dames volontaires, bénévoles, extérieures à l'école. Peu d'enseignants y participent. A La Chaux-de-Fonds, ils sont aussi animés par l'Ecole Bénédict.

Ce service donne-t-il satisfaction ?

pour les élèves :	75 oui	24 non
pour les parents :	77 oui	12 non
pour le maître :	68 oui	26 non

sur un total de 129 personnes ayant répondu affirmativement au début de la question 11.

Remarques : au degré moyen et en 1 MP, la proportion affirmative est moins forte, sans jamais être minoritaire.

Ce service a-t-il été imposé aux enseignants ?

Remarques : des 129 personnes enseignant dans une localité où les devoirs surveillés sont pratiqués, 40 ont été obligées de les contrôler. Il s'agit des collègues de La Chaux-de-Fonds (voir plus loin).

12. Etes-vous favorable au principe des devoirs surveillés ? Sous quelle forme ?

réponses	D. inf. D.moy 1 MP 7-9 an Total				
réponses négatives	91	57	15	38	201
réponses affirmatives	106	65	14	38	223
réponses affirmatives	54 %	53 %	48 %	50 %	53 %

Remarques : quelques idées ont été formulées : pour les enfants ayant des problèmes familiaux - selon la décision du maître - selon le désir de l'élève - système facultatif - par groupes dans un collège, organisés par un maître du degré - sous le contrôle de personnes compétentes autres que les enseignants, ceux-ci étant trop chargés par la préparation de leur enseignement - en présence du maître des élèves concernés, seul pouvant le mieux aider. Quelques maîtres préfèrent la petite classe au système des devoirs surveillés. D'autres voient là une nouvelle démission des parents.

13. Accepteriez-vous que cette surveillance vous soit imposée ?

réponses	D. inf. D.moy 1 MP 7-9 an Total				
réponses affirmatives	65	44	16	20	145
réponses négatives	142	81	16	53	292
réponses négatives	63 %	65 %	50 %	73 %	67 %

14. Ces devoirs s'adresseraient :

à la totalité des élèves	49	24	15	20	108
aux élèves ayant des diffic.	148	83	18	37	286
aux élèves étrangers	77	39	9	19	144

aux élèves seuls, délaissés, etc. (voir idées 12)

15. Remarques : parmi les remarques n'ayant pas été énumérées plus haut : problème des enfants devant se déplacer pour se rendre à l'école - le système ne doit pas devenir une garderie d'enfants - assurer l'indépendance vis-à-vis de l'horaire normal.

CONCLUSIONS

Des 497 enseignants ayant répondu, 478 donnent des devoirs, la plupart du temps au jour le jour. La semaine de cinq jours porte atteinte à la règle courante de ne point donner de travail pour le lundi, même si celle-ci est encore largement suivie. Les devoirs oraux ont la préférence, particulièrement ceux de répétition, sans pour autant que les devoirs écrits soient évités. La majorité estime qu'une trentaine de minutes de devoirs quotidiens est chose normale. Celle-ci pense également qu'ils doivent pouvoir être accomplis sans l'aide des parents, mais qu'il est bon que ces derniers les contrôlent. Le 38 % du corps enseignant est opposé à leur suppression, dans le système actuel, et le 59 % maintient cet avis dans la situation hypothétique d'un allègement des programmes.

53 % sont favorables au système des devoirs surveillés, mais 67 % préféreraient ne pas être astreints à les organiser. Enfin, la plupart des personnes interrogées pensent que cette organisation ne devrait pas être imposée à la totalité des élèves, mais seulement à ceux présentant des difficultés de toutes sortes (personnelles ou familiales).

Une enquête semblable a été organisée auprès des membres SPN du Locle, groupant le 90 % des enseignants. Dans l'ensemble, les résultats qu'elle a donnés sont assez proches de ceux de l'enquête cantonale. La section se prononçait contre les devoirs surveillés par le corps enseignant.

Enfin, la commission « devoirs surveillés » qui a été chargée de faire le point après un trimestre d'expériences imposées par la Direction des écoles de La Chaux-de-Fonds, nous a communiqué son rapport :

« Les conditions de l'expérience ont été déterminantes dans le succès ou l'échec de l'expérience (effectif, qualité de celui-ci, degré des classes, programmes gargantuesques, horaires chargés et concentrés). Elle a permis de constater que la remise en question des devoirs équivalait à remettre en cause l'enseignement. Une meilleure évaluation de la durée des devoirs a été faite, ainsi qu'une démocratisation de l'enseignement et une décontraction du temps post-scolaire. L'expérience s'est révélée peu efficace (voir plus haut). Elle a montré que les élèves faisant mal les devoirs écrits, mémorisaient tout aussi mal, et que certains parents se déchargent volontiers de toutes leurs responsabilités.

» L'expérience a cessé prématurément lorsque les conditions étaient trop défavorables, certains enseignants la continuant, intégrée ou non dans l'horaire. Les « Foyers de l'écolier » sont vivement recommandés aux parents qui ne peuvent s'occuper de leurs enfants. Une solution transitoire a été envisagée, mais on y a renoncé, celle-ci comportant autant d'inconvénients que l'expérience déjà tentée. La commission pense qu'il faut tendre à la suppression des devoirs sous leur forme actuelle grâce à une modification des programmes. »

Commission pédagogique SPN.

imprimerie

Vos Imprimés seront exécutés avec goût

corbaz sa

montreux

Jura bernois

Toute correspondance doit être envoyée au correspondant jurassien, M. Francis BOURQUIN, ch. des Vignes 5, 2500 Bienne, tél. (032) 2 62 54.

Au sujet du correspondant jurassien

**D'UN FRANCIS A L'AUTRE... SOUS L'ÉGIDE
D'UN FRANÇOIS**

L'« Educateur » du 30 avril a signalé que, dès le mois de mai, Francis Erard cessait d'être le correspondant jurassien du « Bulletin corporatif » et que je devenais son successeur en titre. Il a eu droit, à juste titre, à tout un bouquet d'éloges pour la façon dont il a rempli sa tâche ; quant à moi, les vœux qu'on m'adresse signifient, à juste titre aussi, qu'on attend de me voir à l'œuvre. Tout cela est fort bien, et j'en remercie le rédacteur du « Bulletin corporatif ».

Il n'y a qu'un petit nœud dans ce scénario : il eût fallu préciser que j'assume ce nouveau travail, pour l'instant, à titre intérimaire. En effet, la compétence de désigner le correspondant jurassien à l'« Educateur » appartient au Comité général SPJ. Or, celui-ci n'a pu se réunir, comme c'était initialement prévu, le 28 avril. Il ne siégera que le mercredi 2 juin, dès 14 heures, à l'Hôtel de la Gare de Tavannes. C'est alors qu'une solution définitive devra inter-

venir. D'ici là, il fallait assurer la continuité — ce que j'ai accepté de faire parce que mes autres responsabilités dans le domaine de la presse pédagogique (rédaction des parties françaises de « L'Ecole bernoise » et de la « Schweizerische Lehrerzeitung »), en m'obligeant à me tenir au courant de ce qui se passe dans la vie scolaire du Jura et d'ailleurs, pouvaient me faciliter tant soit peu la tâche.

Reste à évoquer un problème d'identité. Le rédacteur du « Bulletin corporatif » et le correspondant jurassien intérimaire sont des homonymes presque parfaits. Leurs prénoms seuls se différencient par une lettre et une cédille, mais comme on n'en écrit guère, généralement, que l'initiale... Certes, on peut bien dire que leurs textes ne paraîtront pas sous les mêmes rubriques, sans parler du fait qu'ils ne se ressembleront ni par le ton ni par le style. Il n'empêche que, pour des lecteurs pressés ou distraits, cela ne suffira pas. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de me voir, chaque fois que je serai responsable d'un article, le signer, en toutes lettres.

Francis Bourquin

Ecole normale de Bienne

REMISE DES DIPLÔMES

Une bien belle fête...

C'est le matin du 26 mars qu'a eu lieu, à l'Ecole normale de Bienne, la cérémonie par laquelle, tous ensemble, on marque la clôture de l'année scolaire et on fête les élèves qui viennent de conquérir leur diplôme.

Le programme de la manifestation était fort intéressant. Parce que, d'une part, il faisait appel à ce qui, dans les plans d'études, revêt le caractère le moins utilitaire (musique et poésie) et permettait ainsi à bon nombre d'élèves d'affirmer leurs dispositions dans le domaine de la sensibilité. Parce que, d'un autre côté, son déroulement illustrait, dans une large mesure, une possibilité et une volonté de participation, donc de responsabilité, de la part des élèves.

N'entrons pas ici dans les détails de ces productions, où alternaient des œuvres musicales de Bach, Fauré et Debussy et des œuvres poétiques de Villon, Racine, Eluard et Aragon. Mais il faut mentionner tout spécialement l'apport de la chorale de l'Ecole normale à ce programme : cet ensemble vocal, en effet, a acquis, sous la direction de Michel Corboz, un renom qui dépasse les limites locales et que justifie la qualité de ses interprétations (même dans des partitions aussi difficiles, par exemple, que « Yver, vous n'êtes qu'un vilain », de Claude Debussy).

...et des problèmes

Le directeur de l'école, M. L.-M. Suter, et le président de la Commission du brevet, M. R. Steiner, ont convié les élèves qui venaient d'accéder au rang d'enseignants et d'enseignantes à se vouer à leur tâche en donnant le meilleur d'eux-mêmes. On pourrait résumer leurs exhortations par cette définition que M. Louis Guisan, pour sa part, proposait, un jour ou deux auparavant, aux brevetés de la volée 1971 de l'Ecole normale de Lausanne — définition de l'idéal à atteindre tant sur le plan personnel de l'éducateur que dans la formation individuelle de l'éduqué : « l'être

doué de conscience et d'intelligence, maître de lui-même et solidaire des autres ».

Un problème important évoqué par le directeur : celui des libérations prématurées. Il a fallu, une fois de plus, scinder en deux la classe de formation professionnelle : d'octobre à décembre, une moitié de l'effectif a continué à suivre les cours de l'Ecole normale pendant que l'autre moitié occupait, à Bienne et dans le Jura, des postes restés vacants ; de janvier à mars, même situation, mais les deux groupes ayant changé de rôle... Il y a dans cette situation, certes, et même s'il n'est pas difficile d'en discerner les causes, quelque chose d'anormal. Surtout à une époque où chacun s'accorde à estimer que la formation du corps enseignant est devenue insuffisante pour faire face aux exigences nouvelles de l'enseignement. Mais force est aussi de reconnaître ce qu'une telle expérience peut apporter à celui qui est amené à la vivre : un contact direct et continu avec les réalités d'une classe, l'éveil d'un plein sentiment de ses responsabilités. Et le directeur, M. Suter, l'a reconnu lui-même en disant aux nouveaux diplômés : « Où que vous ayez été placés, vous avez pris votre tâche au sérieux et vous avez mis en œuvre le maximum pour accomplir votre travail. »

Alors, une question se pose : après un stage de cette sorte, effectué certes dans une indépendance pleine à la fois de risque et d'enrichissement mais aussi sous le contrôle de l'inspecteur, la fameuse « leçon d'épreuve » prévue dans les examens de brevet se justifie-t-elle encore ? A situation extraordinaire, mesures elles aussi extraordinaires ! Et n'est-ce pas, pour les candidats au diplôme, avoir le sentiment de rétrograder dans leurs responsabilités et leurs aptitudes que de devoir donner une leçon d'une demi-heure, dans des conditions plutôt artificielles, alors que, pendant trois mois, ils ont fait face, non sans succès, à toutes les

exigences d'une classe vivant dans des conditions normales ? Tout ceci n'est pas que pure rhétorique : j'y pense à cause de l'élève qui, ayant réussi à « mener » durant trois mois une classe réputée fort difficile, s'est refusé à subir ensuite la leçon d'épreuve et n'a donc pas obtenu son diplôme en dépit de dispositions certaines à l'enseignement. Même s'il a d'autres motifs encore, d'ordre personnel, son geste ne devrait-il pas inciter à réflexion ?

Francis Bourquin

Pour notre formation continue

L'IDÉE EN GÉNÉRAL...

L'année dernière, on s'est abondamment préoccupé, dans le Jura comme ailleurs, de la formation continue du corps enseignant.

D'abord, c'était le thème de discussion du Congrès SPR de La Chaux-de-Fonds, au cours duquel furent votées des thèses qui ne devaient pas épanouir l'humeur de tout le monde...

Et puis, sur le plan suisse, il y a eu la campagne financière lancée en faveur du Centre du Pâquier (et à ce propos, où en est-on ?).

Et, avant même tout cela, les sections jurassiennes de la Société des enseignants bernois (SEB) avaient eu à se prononcer sur un projet émanant du Comité cantonal et qui prévoyait la création, par la SEB elle-même, d'un organisme responsable de cette formation continue.

Ce qui faisait discussion, c'était moins le principe lui-même, sur lequel tout le monde (ou presque) est d'accord, que les modalités d'organisation : les enseignants devaient-ils assumer eux-mêmes la responsabilité morale et matérielle de leur perfectionnement¹ ou allaient-ils en laisser le soin à l'Etat² ?

... ET SES APPLICATIONS PRATIQUES

Les décisions prises n'ont pas été semblables dans l'ancien canton et dans le Jura.

Nos collègues de langue allemande ont voulu se donner une organisation (secrétaire de cours travaillant à plein temps et commission de surveillance) qui, mise sur pied par la SEB grâce à une cotisation supplémentaire qu'ils ont consenti à s'imposer, fût distincte de celle prévue par le gouvernement. Et tout cela marche à ravir. J'ai sous les yeux un programme de cours qui vient de me parvenir : pour la période d'avril à novembre 1971, il propose 22 cours ou cycles de conférences se rapportant aussi bien à l'enseignement pratique de diverses disciplines (religion, histoire, langues étrangères, mathématiques modernes, etc.) qu'aux problèmes de réforme scolaire (« Gesamtschule » et « innere Schulreform ») — le tout atteignant un montant de dépenses prévisibles de plus de Fr. 120 000.—. Et ces cours, tous facultatifs, seront, à n'en pas douter, suivis très attentivement par de nombreux collègues³.

Les Jurassiens, eux, ont préféré attendre que fussent connues les dispositions légales dont aurait à débattre le Grand Conseil. Adoptées en septembre 1970, ces dispositions semblent leur avoir, pour l'essentiel, donné satisfaction. Il n'y a guère que le projet de créer une espèce de « livret de service » du maître (où seraient inscrits tous les cours fréquentés) qui ait suscité quelques réserves...

¹ C'est dans ce sens que devaient aller, on le sait, les thèses adoptées à la mi-juin par les congressistes réunis à La Chaux-de-Fonds.

² Qui préparait à ce moment-là un projet de décret dans ce domaine.

³ Il est vrai que les sections de l'ancien canton avaient déjà, sur ce point, une vieille tradition : depuis longtemps, elles organisaient à leurs frais, parallèlement à ceux mis sur pied par une commission officielle, des groupes de discussion et des cours qui intéressaient les collègues région par région.

Rappelons que le décret adopté

- fait devoir à l'Etat de favoriser et de soutenir le perfectionnement du corps enseignant⁴,
- donne à la DIP la possibilité de déclarer obligatoire la fréquentation de certains cours,
- admet que des congés d'études pourront être obtenus par les enseignants qui souhaitent se consacrer plus longuement à leur perfectionnement.
- prévoit que ce perfectionnement peut être aussi bien facultatif qu'obligatoire.

COMMISSIONS

Une autre disposition de ce décret prévoyait :

- la création de deux commissions officielles (une pour chaque région linguistique du canton),
- la nomination de deux « secrétaires » à plein emploi (un pour l'ancien canton, un pour le Jura).

Les deux commissions, qui ont pour tâche tout à la fois d'organiser et de surveiller la formation continue, sont désormais constituées. Pour le Jura, elle compte 13 membres⁵ appartenant — à l'exception de deux d'entre eux, qui représentent les milieux de l'économie et la DIP — aux différents degrés de l'édifice scolaire, de l'école primaire jusqu'à l'école normale et au gymnase.

Pour ce qui est des deux secrétaires, pas de nouvelles jusqu'ici. Du moins, pas à ma connaissance.

Dans le cadre des tâches qui leur sont dévolues, les commissions sus-nommées auront sans doute à se préoccuper, dans un avenir assez proche, des propositions que va présenter une autre commission cantonale, présidée par M. E. Schläppi, inspecteur. Cette commission, chargée par la DIP d'étudier une amélioration de la formation de base du corps enseignant primaire sans qu'il en résulte de « trou » dans les prochaines promotions de diplômés, envisage la possibilité suivante : offrir à l'instituteur et à l'institutrice, après quelques années de pratique, une formation complémentaire qui, acquise à titre volontaire, donnerait droit à un traitement de « spécialiste » dans un des trois degrés primaires. L'idée est intéressante en ce qu'elle postule un libre choix et ne restreint pas la valeur fondamentale du brevet. Une affaire à suivre !

Francis Bourquin

⁴ Ce qui laisse prévoir que les cours organisés par la SEB seront également subventionnés par l'Etat.

⁵ Nous ne mentionnons pas ici la liste de leurs noms ; elle a paru dans « L'Ecole bernoise » du 30 avril.

Prêts

sans caution de Fr. 500.— à Fr. 4000.—

Bureau de Crédit S.A.

Lausanne

Place Bel-Air 1,

Tour Métropole

Téléphone 22 40 83

Discrétion assurée

valais

Tout article ou communiqué intéressant le bulletin corporatif valaisan doit être adressé à : Vincent Dussex, Petit Chasseur 66, 1950 Sion.

Postulats FMEF où en sommes-nous ?

A la suite de l'envoi par la FMEF d'un message au Conseil d'Etat en août 1970, portant sur la réalisation des quatre postulats présentés en résumé dans le numéro de mars de l'« Ecole valaisanne », une importante entrevue a eu lieu en décembre à Sion entre le comité directeur de la Fédération, les présidents des 15 associations affiliées et une délégation du Conseil d'Etat présidée par M. Lorétan, chef du Département des finances.

Cette séance a permis de faire un large tour d'horizon des différents objectifs formulés et a donné l'occasion à tous les membres présents d'exprimer tour à tour, en toute franchise, leurs opinions sur le sujet.

Il faut noter, au passage, que de telles rencontres peuvent être source de résultat concret, surtout si l'esprit qui les anime est empreint préalablement d'ouverture et de volonté réciproque de trouver une solution équitable.

On peut dire que ce mode de faire est quelque peu nouveau et il est à souhaiter qu'il se renouvelle de façon plus large, non seulement dans des questions spécifiquement matérielles, comme ce fut le cas cette fois, mais dans tous les problèmes entre employeur et employés de la fonction publique. D'autant plus que nous vivons dans une ère d'agitation sociale qui peut avoir des effets malheureux si le dialogue, un dialogue constructif, ne vient pas la désamorcer ou l'atténuer.

Cet échange de vue a poussé activement l'étude des différents postulats présentés et après une nouvelle correspondance entre les responsables de la Fédération et le Département des finances, on se trouve à la situation suivante :

ALIGNEMENT DES TRAITEMENTS SUR LA MOYENNE SUISSE ET REVALORISATION DE 5 %

En ce domaine, le Conseil d'Etat, par décision du 25 novembre 1970, a constitué une commission de travail et a invité le département compétent à conduire une étude approfondie auprès des différentes chancelleries cantonales sur le sujet. Nous serons renseignés après la synthèse des travaux.

POSTULAT A TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL

La nouvelle est ici intéressante puisque le Conseil d'Etat

en a admis le principe, une attente devant avoir lieu en vue de modifier les textes en vigueur.

ASSURANCE MALADIE

La FMEF a précisé sa façon de l'entendre et a proposé que la participation demandée soit versée pour tous les employés à la Caisse maladie chrétienne sociale, section des employés d'Etat à Sion, l'administration de cette caisse se chargeant de la répartition des montants revenant aux autres caisses.

POSTULAT ANNEXE : INCLUSION DU 10 % DE RENCHÉRISSEMENT

Il convient de rappeler ici que M. Jacquod, secrétaire fédératif, avait fait une suggestion en octobre 1970 d'inclure un 10 % de renchérissement dans le traitement de base dès janvier 1971 au vu de l'indice des prix à la consommation du mois de septembre 1970. La cote de cet indice s'élevait à cette date à 113,7 points et dépassait ainsi de 9,7 points le taux de stabilisation arrêté à 104 points. Ce taux fournissait le renchérissement total suivant : (en pour-cent)

$$\frac{9,7 \times 100}{104} = 9,32 \%. \text{ Or, une réglementation précise que}$$

dès que le taux de l'allocation de renchérissement atteint 10 %, celui-ci est inclus automatiquement dans le traitement de base et les allocations sociales à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante.

La Fédération faisait valoir, en l'occurrence, qu'au 1^{er} janvier 1971, les 10 % auraient certainement été atteints et proposait ainsi de l'inclure par anticipation même si réglementairement nous ne pouvions le demander.

Le Département ayant déjà arrêté à 9 % le renchérissement provisionnel pour l'année 1971 et calculé les traitements pour l'année en cours sur cette base, la Fédération a accepté l'échéance réglementaire et la réalisation de cette inclusion au 1^{er} janvier 1972.

Je viens d'apprendre que des pourparlers plus serrés se poursuivent actuellement sur les différents objets ci-dessus. L'information vous parviendra dès que des décisions auront été prises.

Vincent Dussex.



Pointe des Mossettes (2277 m.)

TÉLÉCABINE

LES CROSETS - POINTE DES MOSSETTES

Magnifiques promenades vers Morgins, Val-d'Illiez, les Lindarets, Montriond, Morzine, Avoriaz, et en plus une excellente leçon de géographie.

« Installations Mécaniques Crosets - Portes du Soleil S.A. »

CENTRE D'INITIATION AU CINÉMA

Activités en 1971

INTRODUCTION

Publicité, télévision, revues illustrées, cinéma sont des moyens de communication importants pour nos élèves.

Comment aider les jeunes spectateurs à maîtriser les injonctions de l'image ? Comment leur apprendre à tirer un meilleur parti des meilleures réalisations du cinéma, de la télévision, des reportages ?

Par la pratique de reportages, d'interviews, de tournages, nos élèves peuvent aborder concrètement les problèmes de l'image : style, montage, objectivité, éthique, et, petit à petit, se fixer un certain nombre d'exigences dans la consommation de l'image.

Les enseignants trouveront d'ailleurs dans la pratique des interviews, des reportages..., une responsabilité de réanimer leur enseignement et de donner un nouvel intérêt à leurs leçons de français ou de géographie, par exemple.

En 1971, le Centre d'initiation au cinéma (CIC) organise toute une série de cours à l'intention des enseignants : ces cours sont gratuits ; le matériel, les appareils et la pellicule sont fournis par le CIC.

Un enseignant qui a suivi un cours et effectué les travaux pratiques prévus peut ensuite emprunter gratuitement les appareils correspondants, à l'intention de ses élèves :

- 1 appareil photo pour 2 ou 3 élèves ;
- 1 enregistreur pour 2 ou 3 élèves ;
- 1 caméra pour 4 ou 5 élèves.

Un cours forme un tout ; il comporte une partie pédagogique liée à la formation du jeune spectateur, et une partie technique aboutissant à la réalisation de travaux pratiques ; on s'inscrit pour l'ensemble du cours.

Les frais de déplacement peuvent être remboursés aux participants.

DÉCOUVERTE DE L'IMAGE

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux institutrices du degré inférieur et de 3^e année.

Séances les mercredi 2 juin, 9 juin, 23 juin 1971.

2 juin

- a) Les problèmes actuels « L'enfant d'aujourd'hui et l'image ».
- b) Information sur la perception visuelle de l'enfant. Comment l'enfant s'insère-t-il dans cet environnement de « substituts » ?
- c) Présentation de travaux et expériences réalisés dans les classes du canton.

9 juin

- a) Présentation de travaux (jeux, exercices, activités créatrices visant à l'observation de l'image, à son interprétation, à l'association d'images, à la compréhension de la séquence).
- b) Préparation par les participants d'un de ces jeux en vue de son application dans leur classe. Cette application se fera dans la quinzaine séparant cette séance de la suivante et dernière, le mercredi 23 juin.

23 juin

- a) Séminaire de discussion : présentation et critique des travaux et résultats apportés par les participants.
- b) Information sur le matériel disponible : bibliographie, jeux diapositives, films, etc.

Le cours donne droit à l'emprunt des diapositives et jeux. Délai d'inscription : 15 mai 1971.

PHOTOGRAPHIE

Réalisation de scénarios — réalisation de reportages — familiarisation avec nos trois types d'appareils.

12 mai

Information technique — manipulation des appareils — exercices pratiques de prises de vue.

19 mai

Information : la photographie à l'école, quelques présentations. Formation des équipes — élaboration et réalisation de scénarios photos — technique de la cellule photo, de la macrophoto.

26 mai

Montage du scénario — technique. Le reportage : séminaire sur des reportages professionnels.

Préparation des reportages noir-blanc et diapositives — technique de la cellule photo, de la macrophoto.

2 juin

Réalisation du reportage noir-blanc avec texte (montage et mise en pages jusqu'au 16 juin) — équipe du CIC à disposition au CIC pour dépannage, conseils techniques et macrophotographie.

16 juin

Affichage du reportage noir-blanc. Manipulation des appareils 24 x 36 pour diapositives. Présentation d'un magazine TV. Réalisation du reportage en diapositives.

30 juin

Présentation orale des reportages diapositives. Information générale : Le travail avec les classes, matériel en prêt, etc.

Le cours donne droit à l'emprunt des appareils photo. Délai d'inscription : 1^{er} mai 1971.

SON

Technique de la prise de son, du repiquage, du montage — réalisation d'interviews, de reportages.

15 septembre

Informations techniques — manipulation des appareils, exercices pratiques d'enregistrement — brèves interviews.

22 septembre

Information : l'enregistrement à l'école ; quelques présentations. Formation des équipes — Réalisations de brèves interviews — critique. Entretien avec un reporter et écoute de quelques exemples de reportages.

6 octobre

Technique du « repiquage » et du montage — mixage. Préparation du reportage.

Le reportage principal sera réalisé du 6 octobre au 10 novembre. Pendant cette période les participants pourront recourir en tout temps à l'équipe du CIC.

10 novembre

Audition des reportages et séminaire critique. Remise aux participants de diapositives. Préparation de la sonorisation de diapositives — mise en route du montage.

Entre le 10 novembre et le 24 novembre : réalisation de la bande son.

24 novembre

Présentation des montages audio-visuels — séminaire critique. Information générale : le travail avec les classes, le matériel en prêt, etc.

Le cours donne droit à l'emprunt des enregistreurs. Délai d'inscription : 1^{er} septembre 1971.

CINÉMA : RÉALISATION DE FILM 8 MM

Familiarisation avec les nouvelles caméras super 8 et single 8.

1^{er} septembre

Information : l'école et le cinéma 8 mm. — exercices pratiques de tournage.

8 septembre

Pratique du collage et du montage — connaissance du langage (films) — élaboration d'un scénario.

Entre le 8 septembre et le 13 octobre, les participants tournent leur scénario, par équipe de deux, indépendamment du cours.

29 septembre

Technique d'animation — réalisation des éléments animés des films en cours de tournage (titre, générique, etc.)

13 octobre

Visionnement des films tournés entre le 8 septembre et le 13 octobre, et de ceux réalisés la séance précédente — début du montage.

3 novembre

Fin du montage — application d'une sonorisation simplifiée aux films tournés.

17 novembre

Présentation collective des films réalisés — présentation des travaux d'élèves.

Information générale : le travail avec les classes, prêt de matériel.

Le cours du 1^{er} septembre est facultatif pour les enseignants qui pratiquent couramment le tournage et le montage de films 8 mm.

Le cours donne droit à l'emprunt des caméras. Délai d'inscription : 30 juin 1971.

CINÉMA : IMAGES DE LA FEMME

Dates : 1^{er}, 8 15 décembre 1971, 12, 19 janvier 1972.

Débordant le cadre strict du ciné-débat, le CIC propose une étude thématique de films.

On s'appuiera au départ sur des images publicitaires, des journaux féminins, des émissions de TV.

Images aliénantes, ou recherche d'une vision authentique : quelle image de la femme ressort des spectacles qui nous sont quotidiennement offerts ?

Programme :

Affiches, réclames et journaux féminins.
Emission de télévision.

Films de long métrage :

- Satyajit Ray : « Le Maître de Poste » (Indes 1961).
- V. Chytilová : « Quelque chose d'autre » (Tchéc. 1963).
- M. Forman : « Les Amours d'une blonde » (Tchéc. 1965).
- J. von Sternberg : « L'Ange bleu » (Allemagne 1930).
- L. Visconti : « Boccace 70 » (Italie 1961).
- E. F. Bender : « Helga » (RFA 1967).

Films de court métrage :

- Gesicht von der Stange (Visage tout fait)
- Kaczender : Sylvie
- Szabo : Toi
- Urchs : Contraste
- Borowczyk : Rosalie

Délai d'inscription : 15 novembre 1971.

COURS DE VACANCES**Montage audio-visuel**

L'expérience faite en été 1970 nous encourage à organiser un nouveau cours de vacances, de cinq jours, au bord du lac de Joux. L'ambiance favorable du cours permet de travailler dans deux domaines : la photographie et l'enregistrement, et de réaliser un montage audio-visuel.

Dates : du lundi 23 août à 10 h. au vendredi 27 août à 18 heures.

Réalisation, son et image, d'un montage audio-visuel.

Prix : nourriture, logement ou taxes, pour les 5 jours :

- a) sous tente dans camping aménagé Fr. 55.—
- b) en dortoir sur matelas mousse Fr. 75.—
- c) en hôtel simple (nombre de places limité) Fr. 100.—

Familiarisation avec les appareils, formation technique des débutants.

Enquêtes et reportages sur divers thèmes :

- Rencontre avec un personnage
- Les loisirs : les vacanciers du camping
- Un chantier : le métier, le patron, les employés, les ouvriers étrangers
- Une usine
- Les étrangers
- La condition de la femme.

Prise de son et montage — Photographie, développement et agrandissement en laboratoire installé sur place par le CIC.

Parallèlement : projection de films, d'une émission TV.

On peut s'inscrire même si on est débutant.

Le cours donne droit à l'emprunt des appareils de photo et des enregistreurs.

Délai d'inscription : 15 juin 1971.

Des précisions supplémentaires seront envoyées aux participants.

Suite du programme, page suivante

BULLETIN D'INSCRIPTION

1. Découverte de l'image :

Nom, prénom :

Ecole, classe :

2. Photographie :

Nom, prénom :

Ecole, classe :

3. Son :

Nom, prénom :

Ecole, classe :

4. Tournage :

Nom, prénom :

Ecole, classe :

Participera oui* non* à la séance facultative du 1^{er} sept.

5. Cinéma :

Nom, prénom :

Ecole, classe :

6. Cours de vacances :

Nom, prénom :

Ecole, classe :

Logement : camping* dortoir* hôtel*

7. Bus itinérant :

Nom, prénom :

Commune :

Ecole avec* sans* poste TV — avec* sans* projecteur 16 mm.

Autres classes dans même bâtiment : oui* non*

Il ne sera pas envoyé de convocation supplémentaire, sauf pour le cours de vacances.

ÉQUIPEMENT ITINÉRANT

Le Centre d'initiation au cinéma est maintenant doté d'un équipement itinérant sur bus.

Cet équipement est destiné à soutenir, dans leur activité, les enseignants travaillant dans de petites unités scolaires, pour lesquelles n'ont pas encore été consentis les achats d'un magnétoscope TV, d'un projecteur 16 mm., d'enregistreurs.

Parvenus à un certain degré de préparation de leurs élèves, ces enseignants pourront demander l'aide du CIC, pour une semaine de travail intensif dans le domaine des mass-média.

En principe le bus arrivera le lundi après-midi ; au cours d'un bref séminaire pratique, le matériel en prêt sera remis aux enseignants : un poste TV, un magnétoscope TV, un projecteur 16 mm., ainsi que des appareils photos, des enregistreurs ou des caméras pour les élèves.

Les enseignants profiteront de cet équipement pour faire voir aux élèves et analyser avec eux une émission TV, quelques films, et pour mettre en route les travaux pratiques de réalisation : reportages, interviews ou films 8 mm. Le vendredi ou le samedi, le bus reprendra le matériel de base, laissant aux élèves les appareils nécessaires pour leurs réalisations.

Le lundi ou en fin de semaine, un collaborateur du CIC pourrait aider les enseignants qui le désireraient, en travaillant avec les élèves.

En profitant de la présence de ce matériel, une soirée d'information sur les mass-média et l'école pourrait être proposée aux parents et aux autorités scolaires.

Un enseignant que cette nouvelle possibilité de travail intéresse s'inscrit pour un bref cours de formation pratique pour l'utilisation du magnétoscope TV.

Le lieu et la date seront décidés en fonction des inscriptions.



LE DOLENT

LA FOULY

**PAVILLON DE TOURISME
ET DE VACANCES**
VAL FERRET / VALAIS

70 LITS
en dortoirs de 4, 6, 8 et
12 places

Cuisine moderne
Grande salle

Correspondance : **KALT & Cie**
CH - 1937 ORSIÈRES
Tél. (026) 4 12 50 - 4 14 44

**Louez votre maison à des professeurs hollandais/
anglais.** Possibilité d'échange ou location. **E. B.
Hinloopen**, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum,
Pays-Bas.

Votre conseiller technique : PERROT S.A. BIENNE

Dépt. Audio-Visuel, rue Neuve 5,
Tél. (032) 3 67 11

Films didactiques courts en Super-8
pour projecteur Technicolor ou traditionnel

Grand choix de films dans les branches suivantes :

Sciences naturelles	Trigonométrie
Physique	Exercices linguistiques
Géographie	Grammaire
Histoire	Premiers secours
Technologie	Prévention des accidents
Formation professionnelle	Education sexuelle
Mathématique	Soins aux malades
Algèbre	etc., etc.

Ces films peuvent être mis 2 jours gratuitement à disposition pour visionnement.

BON

à envoyer à Perrot S.A., case postale,
2501 Bienne

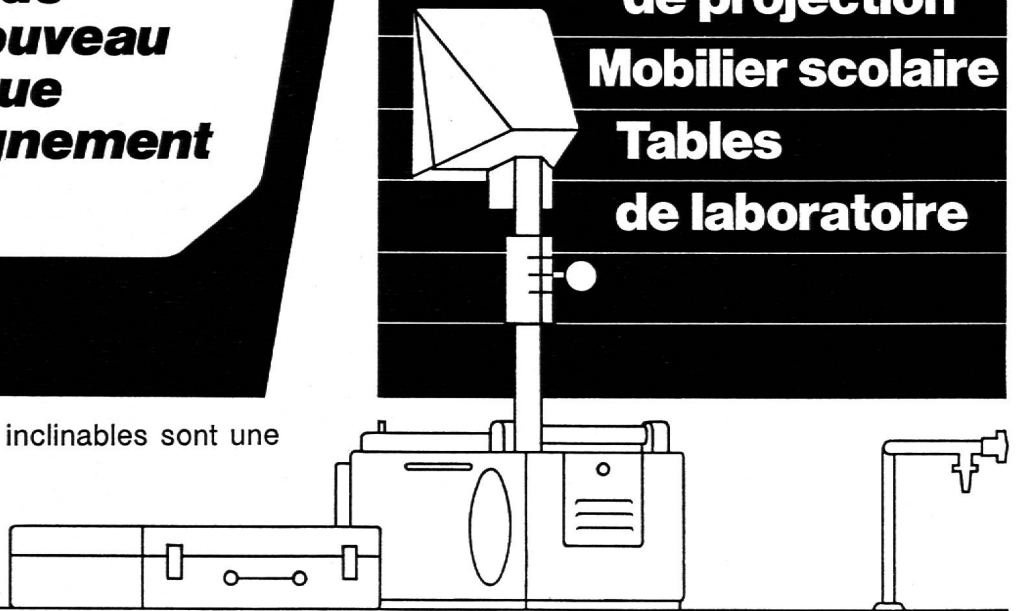
- Je désire une démonstration d'un projecteur Super-8 (après contact téléphonique)
- Je désire le nouveau catalogue de films courts
- Envoyez-moi une documentation Technicolor

Adresse : _____

N° de tél. : _____

**La même soif
de
renouveau
que
l'enseignement**

Les écrans de projection inclinables sont une spécialité Hunziker.



**Tableaux
Ecrans
de projection
Mobilier scolaire
Tables
de laboratoire**

Une entreprise spécialisée dans le mobilier scolaire qui croît avec les écoles.

C'est déjà la quatrième génération de Hunziker qui travaille à mettre en pratique, à Thalwil, les idées des pionniers de la didactique.

Dans de nouveaux et spacieux locaux de fabrication, les spécialités suivantes voient le jour:

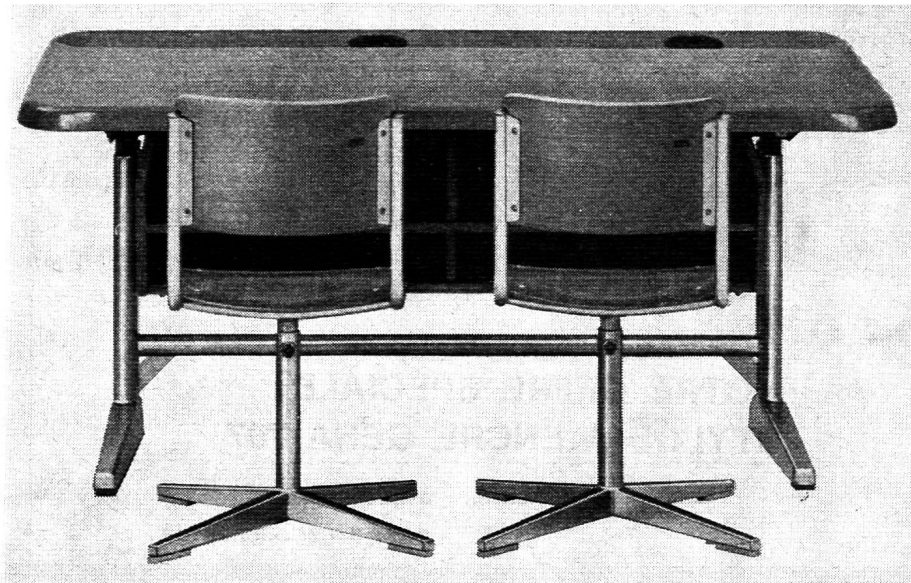
- les inaltérables et universels tableaux "Maxima" permettant la fixation d'objets aimantés;
- des écrans de projection inclinables;
- des porte-cartes;
- des instruments modernes permettant une meilleure utilisation des tableaux dans le cadre de l'enseignement audiovisuel;
- des tables sur mesure pour laboratoires scolaires.

L4

hunziker

Hunziker SA, 8800 Thalwil,
(051) 925623

Mobilier scolaire sur mesure



Plateau 120 x 56 cm, revêtement de bois compressé (placage tranché) ou avec revêtement de stratifié; réglable en hauteur avec engrenage ou au moyen de crans d'arrêt et de ressorts d'élévation. Plateau horizontal fixe ou inclinable.

La grandeur, la forme et le réglage de la chaise sont adaptés aux différentes tailles des élèves.

pour les élèves des degrés inférieurs et moyens

pour les degrés supérieurs

Grand plateau, dimensions 130 x 60 cm ou 140 x 60 cm, avec revêtement de bois compressé (placage tranché) ou avec revêtement de stratifié; réglable en hauteur avec engrenage ou au moyen de crans d'arrêt et de ressorts d'élévation.



S 13/70



Ample espace pour les genoux; avec casier à livres simple ou double et deux corbeilles pour les serviettes à l'extérieur des colonnes.

embru

Usines Embru, 8630 Rüti ZH Téléphone 055/44 8 44

Agence de Lausanne, Exposition permanente: 1000 Lausanne 19, chemin Vermont 14, Téléphone 021/26 60 79

Geha



CERTIFICAT :

Ecriture : très bien

Tenue de cahiers : très bien

grâce à un bon stylo à encre de marque !

NOTRE OFFRE SPÉCIALE : STYLOS A ENCRE GEHA 707

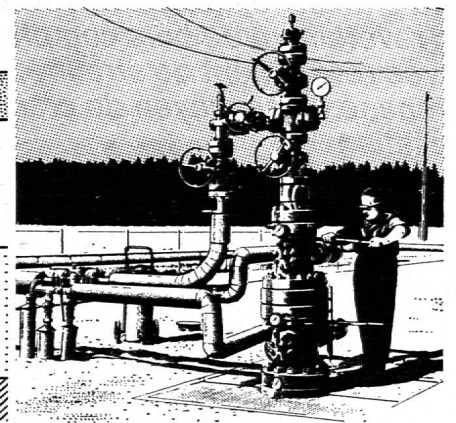
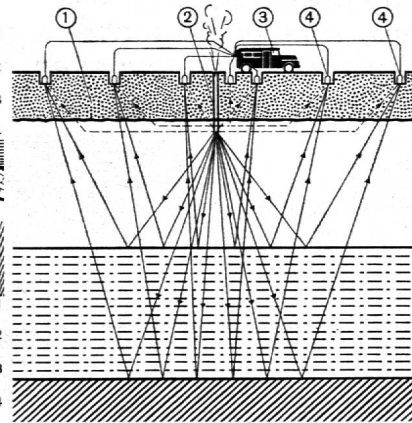
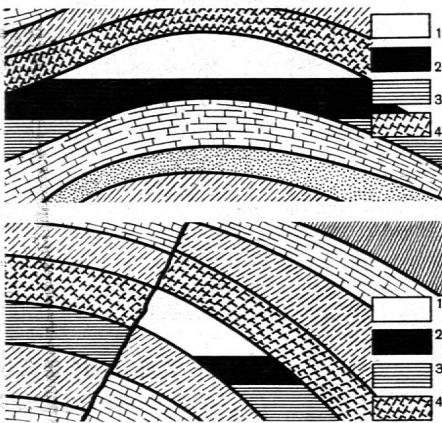
à bec souple
avec 8 cartouches de
rechange.

Notre prix : Fr. 9.50

Demandez documentation et « Avis aux parents »

B. Zeugin, matériel scolaire

4242 Dittingen (BE) - Tél. 061/89 68 85



Dossier d'information sur l'industrie gazière et les différents gaz

Le service de documentation de l'industrie gazière suisse vient d'éditer, à l'intention du corps enseignant, des feuilles d'information sur les différents gaz manufacturés, le craquage des hydrocarbures liquides et gazeux, le gaz naturel, les caractéristiques de ces gaz, les grands réseaux, le principe de fonctionnement des brûleurs.

Cette documentation très complète et abondamment illustrée, réunie dans un classeur, peut être obtenue gratuitement auprès du

Service de documentation de l'industrie gazière suisse
Département romand
Rue Pichard 12, 1003 Lausanne, tél. (021) 22 93 35

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Nationale Suisse
3000 BERNE
1820 Montreux 1

J. A.